

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

19°

ALGER

31°

TAMANRASSET

p. 2

Lundi 11 Mars 2013 - 29 Rabii Ethani 1434 - N° 218 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news



ALGÉRIE-FRANCE
Les parlementaires confortent la coopération bilatérale

M. Claude Bartolone reçu par le président de l'APN, le Premier ministre et le ministre des AE
Page 3



ALGÉRIE - NORVÈGE
M. Kai Eide souligne l'importance du rôle de l'Algérie dans la résolution de la crise malienne

Page 3



SAHARA-OCCIDENTAL - GRANDE BRETAGNE
Réunion des compagnies pétrolières britanniques et représentants sahraouis à Londres

Page 8

DÉVELOPPEMENT DES HAUTS-PLATEAUX ET DU SUD

Désenclavement tous azimuts

Walid B.

Le gouvernement est plus que jamais déterminé à accorder un intérêt particulier au développement des zones enclavées et plus particulièrement les régions du sud du pays avec, en prime abord, les jeunes qui souffrent du problème de l'emploi. C'est dans cette

optique plus précisément qu'une réunion interministérielle s'est tenue récemment sous l'égide du Premier ministre Abdelmalek Sellal en présence des ministres des secteurs concernés, notamment ceux de l'Intérieur, du Travail et de l'Agriculture, ainsi que les responsables de l'Angem et de la Cnac. Cette réunion a été consacrée, croit-on savoir, aux problèmes du Sud et a per-

mis d'examiner une série de projets qui seront prochainement lancés pour venir à bout des problèmes auxquels est confrontée cette vaste région du pays. Ceci intervient à la lumière des dernières visites effectuées par le Premier ministre dans certaines wilayas du Sud et qui ont permis d'identifier nombre de problèmes et de préoccupations soulevés par les citoyens de la région. Il faut

dire que ces problèmes qui ne datent pas d'aujourd'hui, ont toujours été au centre de préoccupations des pouvoirs publics et l'Etat a consenti d'énormes efforts pour le développement du Sud, mais, malheureusement, les instructions et les directives données en ce sens n'ont pas eu l'effet escompté sur le terrain.

Page 5



LE PROFESSEUR CHITOUR CHAMSEDDINE, DIRECTEUR DE RECHERCHES À L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE D'ALGER, INVITÉ HIER DU FORUM DE DK NEWS :

ÉNERGIES RENOUVELABLES Quelle stratégie ?

Pages 6 et 7



M. HADJ BABA AMI, DG TRÉSOR
«Il n'y a pas de caisses noires» en Algérie



Page 24

SCIENCE et VIE

HYPERTENSION

Comment mesurer sa tension artérielle soi-même ?

Pages 12, 13

HISTOIRE CULTURE

FOUFA MOSTEFAÏ

À l'occasion du 8 mars...

UN TEMPLE SACRÉ D'AMOUR INTENSE POUR L'ALGERIE



«La haine de l'occupant, à l'époque coloniale, était ma respiration !»

CYCLISME

TOUR D'ALGÉRIE - 2013



Le grand départ aujourd'hui à Alger

Nos pages sports p.p. 19 à 24

JUSTICE
AFFAIRE EL KHALIFA BANK
75 accusés appelés à comparaître devant le tribunal criminel près la Cour de Blida le 2 avril

Page 16

**MÉTÉO****19° à Alger****REGIONS NORD : QUELQUES PLUIES LOCALES**

• Temps partiellement nuageux avec parfois quelques pluies locales en cours de journée. Les vents seront de secteur Ouest à Sud-Ouest (50/70 km/h) près des côtes, et 20/30 km/h vers l'intérieur. La mer sera agitée à localement forte.

31° à Tamanrasset**REGIONS SUD : QUELQUES PLUIES SUR LES OASIS**

• Temps nuageux sur le Nord Sahara et les Oasis avec quelques pluies en cours de journée. Ailleurs, ciel partiellement voilé. Les vents seront de secteur Nord à Nord-Est (30/40 km/h) avec quelques soulèvements de sable locaux.

Alger	max	19°	min	13°
Oran	max	19°	min	12°
Annaba	max	21°	min	08°
Béjaïa	max	21°	min	11°
Tamanrasset	max	31°	min	12°

**DU
9 AU 12
AVRIL
460
exposants
attendus au
Salon international
de l'agroalimentaire**

La 11^e édition du Salon international de l'agroalimentaire (Djazagro) sera organisée du 9 au 12 avril prochain au Palais des expositions à Alger avec la participation de 460 exposants, a indiqué hier un communiqué de la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci). Djazagro est organisé depuis 2003 par une société française en collaboration avec la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci) et la Société algérienne des foires et exportations (Safex). Ce salon, réservé exclusivement aux professionnels, couvrira cinq grands secteurs d'activités représentant le machinisme agricole et agroéquipement, le process alimentaire et emballage, les produits finis et boissons, les équipements pour boulangerie-pâtisserie et restauration et enfin première cette année, les ingrédients, selon la Caci.

ANNABA
Environnement :
**deux unités
industrielles
fermées pour
non respect
de la réglementation**



Deux unités industrielles ont été fermées en 2012 dans la wilaya d'Annaba pour n'avoir pas respecté la réglementation en matière de protection de l'environnement, a indiqué samedi à l'APS le directeur de l'environnement, Omar Allégh.

Ces deux unités n'ont pas effectué, préalablement, l'étude et la notice d'impact, conformément à la réglementation en matière de protection de l'environnement, a-t-il précisé.

La ligne reliant la ville de Tizi-Ouzou à Thénia sera fermée au trafic ferroviaire à partir du 15 mars prochain en raison de travaux d'électrification et de modernisation de cette ligne, a annoncé hier la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF). Les travaux engagés sur cette ligne ferroviaire, qui se caractérise par un tracé sinuieux dans un état de vé-

tusté avancé engendrant des retards importants et une vitesse de circulation insuffisante avec des incidents fréquents, portent sur sa modernisation pour l'exploitation de trains électriques de dernière génération, ajoute-t-on de même source. D'importants travaux, qui n'interfèrent pas avec le tracé de la ligne existante ont déjà eu lieu. Ils avaient été réalisés

**CONFÉRENCE-DÉBAT, DEMAIN À 10 H
AU CENTRE DE PRESSE DE DK NEWS**

Comment faire face au déficit d'appareils spécialisés pour les handicapés moteurs

Une rencontre-débat aura lieu au Centre de presse de DK News (3, rue du Djurdjura face au lycée El-Mokrani, Ben Aknoun), assurée par Mme Mammeri la présidente et les membres de la Fédération algérienne des personnes handicapées, demain mardi 12 mars 2013 à 10 heures.

Le débat portera sur la situation de cette frange de la société confrontée aux difficultés du quotidien et les contraintes auxquelles elle fait face notamment pour l'acquisition d'appareils spécifiques.

Onze hôtels de la wilaya de Tlemcen classés

Onze hôtels parmi les 42 établissements hôteliers que compte la wilaya de Tlemcen, ont été classés

L'année dernière, a-t-on appris, hier, auprès de la direction du Tourisme et de l'Artisanat. Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan de qualité adopté par le ministère du Tourisme pour la promotion du secteur. Le nouvel hôtel « Renaissance », situé sur le plateau de

« Lalla Setti », dominant la ville de Tlemcen, a été classé 5 étoiles par la commission nationale, a souligné l'inspecteur du tourisme. Selon la même source, trois autres hôtels ont été classés une étoile et six autres zéro étoile alors qu'un seul hôtel a été classé en 4^e rang.

L'opération de classification se poursuit pour toucher les autres hôtels répartis à travers la wilaya surtout à Tlemcen et les zones côtières (Marsa Ben M'hidi) et ce sous l'égide de deux commissions, l'une nationale et l'autre de wilaya.

No Comment**TIZI-OUZOU**
Campagne de dépistage du glaucome au Centre hospitalo-universitaire

Une campagne de dépistage du glaucome est organisée du 10 au 12 mars courant au Centre hospitalo-universitaire (CHU) de Tizi-Ouzou. Mise sur pied par les CHU de Tizi-Ouzou et de Bab El Oued (Alger) en collaboration avec la Société algérienne de lutte contre le glaucome, cette manifestation, abritée par le service d'ophtalmologie de l'unité Bellaoaa et pilotée par des ophtalmologues de ces deux établissements de santé publique, se fixe comme objectif d'*«effectuer un dépistage massif et précoce de cette maladie chronique, réduisant considérablement la vision et pouvant aller jusqu'à la perte de la vue, en vue d'un traitement adapté avant d'arriver au stade irréversible du glaucome, synonyme du port de la canne blanche»*, a indiqué à l'APS l'ophtalmologue Aït Ali Katia du CHU de Tizi-Ouzou.

CANCER
Journée de formation le 24 mars au profit des spécialistes

Une journée de formation au profit des médecins spécialistes en néphrologie sera organisée le 24 mars prochain, au Centre hospitalo-universitaire de Beni Messous, a indiqué hier à Alger le Dr Mohamed Benabadj, chef de service néphrologie du même CHU.

Les participants à cette formation aborderont des thématiques relatives à l'épidémiologie du cancer en Algérie, aux différents cancers des voies uro-génitales, et aux diagnostics et thérapies, a ajouté le Dr Benabadj.

Des sujets innovants tels que la transplantation et le cancer, l'impact du cancer gynécologique sur les reins et les phacomatoses en néphrologie seront également à l'ordre du jour.

Cette journée sera aussi l'occasion de sensibiliser les citoyens aux dons d'organes et de distribuer des cartes de donneurs, a souligné le même spécialiste, rappelant qu'une personne décédée de mort encéphalique peut en sauver plusieurs autres en faisant don de ses organes.

TRANSPORT**Le trafic sur la ligne ferroviaire Thénia-Tizi-Ouzou interrompu à partir du 15 mars**

par tronçons, avec maintien du trafic sur la ligne existante, précise-t-on.

«Au vu de l'ampleur des travaux restants et les contraintes d'interférence avec le tracé de la ligne existante (chevauchements, cisaillements), la poursuite des travaux nécessite la fermeture temporaire de la ligne au trafic ferroviaire», ajoute la SNTF.



Algérie - France

M. Ould Khelifa s'entretient avec le président de l'Assemblée nationale française

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Larbi Ould Khelifa, s'est entretenu à Alger avec le président de l'Assemblée nationale française, M. Claude Bartolone, qui effectue une visite officielle en Algérie.



L'entretien qui s'est tenu au siège de l'APN, a été élargi, par la suite, aux membres des délégations parlementaires des deux pays.

Les deux parties devront examiner les questions ayant trait à la

coopération dans le cadre de la grande commission parlementaire algéro-française.

Il sera également question de l'importance de la dimension humaine dans le processus de renforcement des relations entre les

deux pays, ainsi que de la coopération bilatérale dans plusieurs domaines. La délégation française rencontrera, au cours de sa visite, de hauts responsables de l'Etat et visitera quelques sites touristiques et structures économiques.

Les parlementaires algériens et français évoquent la dimension humaine des relations bilatérales entre les deux pays

Le président de la Commission des Affaires étrangères à l'Assemblée populaire nationale (APN) et président du groupe d'amitié algéro-français, M. Bekacem Belabès a indiqué hier à Alger que les travaux de la Grande commission interparlementaire (Algérie-France) se sont fo-

calisés sur la dimension humaine des relations bilatérales entre les deux pays.

Dans une déclaration à la presse, au terme de l'ouverture des travaux de la Grande commission interparlementaire, M. Belabès a indiqué que les discours prononcés à l'ouverture de cette com-

mission par le président de l'APN, M. Larbi Ould Khelifa et son homologue de l'Assemblée nationale française, M. Claude Bartolone, ont «balisé» le débat entre la France et l'Algérie et convenu de «gages forts» pour des «relations d'Etat à Etat, fortes et loin de toutes poussées de fièvre électo-

raliste ou autres».

Il a ajouté qu'un travail de «longue haleine» a été effectué pour réunir cette grande commission, dont le processus a été relancé notamment après la visite en Algérie (décembre 2012) du président français, François Hollande, a-t-il dit.

ALGÉRIE - ALLEMAGNE

M. Ghlamallah reçoit un membre du Parlement allemand

Le ministre des Affaires religieuses et du Wakf, M. Bouabdellah Ghlamallah a reçu hier M. Jurgen Klimke, membre du Parlement allemand (Bundestag), qui effectue une visite de quatre jours en Algérie.

Accompagné d'une délégation, M. Klimke a été reçu au siège de l'administration de la mosquée d'Alger à El-Mohammadia, où il s'est enquis de l'état d'avancement des travaux du projet.

A cet égard, M. Ghlamallah a affirmé que «l'hôte de l'Algérie tenait à s'enquérir de visu de ce projet de renommée mondiale, d'autant qu'il



a été confié à un bureau d'études allemand». A l'occasion, M. Ghlamal-

lah a affirmé que «l'Algérie est très intéressée par la coopération avec l'Allemagne, un pays qui se distingue parmi les nations par son savoir-faire et son sérieux», soulignant que des contacts établis avec la partie allemande sont susceptibles de «renforcer davantage les relations bilatérales».

La mosquée d'Alger, dont le site se situe dans la commune de Mohammédia (est d'Alger) se compose de 12 bâtiments indépendants, disposés sur un terrain d'environ 20 hectares avec une surface brute de 400.000 m².

M. Sellal reçoit M. Claude Bartolone

Le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal, a reçu hier à Alger le président de l'Assemblée nationale française, M. Claude Bartolone, qui effectue une visite officielle en Algérie à l'invitation du président de l'Assemblée populaire nationale, M. Larbi Ould Khelifa, indique un communiqué des services du Premier ministre.

Les entretiens ont porté principalement sur «la dimension humaine que revêtent les rapports algéro-français tant au point de vue de la circulation des personnes que de celui de la coopération au double plan de la culture et de la formation-éducation», précise le communiqué. Outre les perspectives «prometteuses» d'une coopération économique mutuellement avantageuse, ont été également abordées les questions régionales et internationales de l'heure.

La visite du président de l'Assemblée nationale française s'inscrit dans le cadre de la tenue de la première session des travaux de la Grande commission interparlementaire Algérie-France.

Entretien Medelci - Bartolone

Le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci s'est entretenu hier à Alger avec le président de l'Assemblée nationale française, M. Claude Bartolone, qui effectue une visite officielle en Algérie.

L'entretien s'est déroulé à l'hôtel El Djazaïr (Ex-Saint George), en présence de parlementaires algériens et français.

ALGÉRIE - NORVÈGE L'envoyé spécial norvégien souligne l'importance du rôle de l'Algérie dans la résolution de la crise malienne



L'envoyé spécial du ministère des Affaires étrangères norvégien pour le Sahel, M. Kai Eide, a souligné hier l'importance du rôle de l'Algérie dans la résolution de la crise malienne. «Les perspectives de l'Algérie pour résoudre la crise malienne sont très importantes», a déclaré l'émissaire norvégien à l'issue de son entretien avec le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, M. Abdelkader Messahel. «Nous essayons de nous engager dans la préparation des élections au Mali et aider les réfugiés maliens pour qu'ils retournent dans leurs villes au nord du Mali», a-t-il souligné. M. Eide a indiqué, en outre, avoir évoqué avec M. Messahel la coopération dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, tout en plaident pour l'approfondissement des relations bilatérales entre les deux pays.

APS

RAHMANI : «Le gouvernement décidé à améliorer le climat des affaires en Algérie»

Le gouvernement est décidé à créer les conditions d'une facilitation de l'acte d'investir pour relancer le climat des affaires en Algérie, et donc améliorer le classement du «Doing business» de la Banque mondiale (BM), a indiqué hier à Alger le ministre de l'Industrie, de la PME et de la Promotion de l'Investissement, M. Chérif Rahmani.

M. Rahmani a affirmé la volonté du gouvernement d'engager d'abord des réformes des procédures administratives en vue de simplifier l'acte d'entreprendre, lors de l'installation d'un comité chargé de l'amélioration de l'environnement des affaires en Algérie. Le climat des affaires «reste peu favorable faute d'un cadre de coordination, de suivi et d'évaluation adéquat», a reconnu M. Rahmani devant les membres de ce comité constitué notamment de représentants des ministères de l'Industrie, de l'Habitat, des Finances, de la Justice, du Travail et de l'emploi, d'organisations patronales et de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA).

L'objectif essentiel de la création de cette instance est de prendre des décisions concrètes pour progresser dans le prochain classement du «Doing business» de la BM, a-t-il dit, déplorant le fait que l'Algérie soit classée 153^e à l'échelle mondiale sur plus de 180 économies. «Le classement de l'Algérie à cette position n'est pas de son niveau en comparaison avec des économies similaires», a-t-il estimé.

Il a appelé dans ce sens à la diversification de l'économie nationale et la limitation de sa dépendance au secteur des hydrocarbures et aux importations, tout en rappelant les mesures déjà prises par l'Etat pour promouvoir l'investissement et rendre le climat des affaires plus attractif. D'autres mesures sont en cours de finalisation

pour donner une certaine confiance aux investisseurs, ce qui permettra «de crédibiliser les politiques de l'Etat», a souligné M. Rahmani, lors de cette cérémonie à laquelle ont assisté des représentants de la BM ainsi que des chefs d'entreprises. Le ministre qui a affirmé vouloir améliorer les canaux de communication avec l'institution de Bretton Woods et la Société financière internationale (SFI - filiale de la BM), a indiqué que l'installation d'une telle instance reflétait la volonté des pouvoirs publics d'améliorer «durablement la compétitivité de l'environnement des affaires en Algérie».

Les premières propositions du comité dans quelques semaines

Evoquant par ailleurs le travail attendu de ce comité, qui a tenu sa première réunion à l'issue de son installation, M. Rahmani a fait savoir que «ses premières propositions seront soumises au gouvernement dans les prochaines semaines». Cette instance composée de plus d'une vingtaine de membres, se penchera sur la mise en place de mesures d'allégement des procédures notamment en termes de composition des dossiers d'investissement dans le but de réduire les obstacles rencontrés par les opérateurs économiques.

Le comité aura aussi à élaborer un plan d'action annuel avec pour objectif essentiel d'améliorer l'environnement des affaires de même qu'un plan de communication national et international, selon les précisions du ministre qui a mis l'accent le rôle des opérateurs économiques au sein du comité créé sur instruction du Premier ministre. Interrogé par des journalistes sur le projet de révision du Code de l'investissement qui devrait être présenté au gouvernement, M.



Rahmani a assuré que le nouveau code est «quasiment prêt», sans fournir plus de détails.

De son côté, le président du Comité M. Mohamed Bacha, représentant du ministère de l'Industrie, a affirmé que la mission est d'arriver à un meilleur classement de l'Algérie au prochain rapport annuel du «Doing business» de la BM, en améliorant l'attractivité de l'économie algérienne auprès des investisseurs nationaux et étrangers.

«On va œuvrer à améliorer ce classement (153^e place) à travers un véritable travail de communication et de consultation avec toutes les parties prenantes en charge de l'image de l'Algérie et de son environnement des affaires», a déclaré M. Bacha en affirmant que l'objectif est de progresser dans le classement de la BM à l'image de la Pologne qui a gagné 20 places sur une année.

De son côté, M. Laurent Gonnet, représentant de la Banque mondiale, a salué l'installation du comité chargé d'améliorer le classement de l'Algérie au «Doing business», affirmant que cette instance constitue un espace de concertation entre l'administration et le secteur privé. Il a rappelé, à l'occasion, les critères pris en considération pour établir le classement «Doing business» citant entre autres les réformes dans le domaine des affaires, l'accès au financement, ajoutant que le classement de la BM devrait inclure le capital humain et la gouvernance des banques.

**LE PRÉSIDENT DE LA CONFÉDÉRATION ALGÉRIENNE DU PATRONAT,
M.BOUALEM M'RAKECH :**

Satisfaction du PATRONAT

Des présidents d'organisations patronales ont salué hier à Alger l'initiative de la mise en place d'un Comité chargé de l'amélioration du climat des affaires en Algérie, estimant que cette démarche contribuerait à lever les obstacles qui entrent l'acte d'investir.

La création de cette instance est «une excellente initiative, un organe qui manquait incontestablement pour le développement économique et social du pays», a souligné le président de la Confédération algérienne du patronat (CAP), M. Boualem M'rakech.

«Nous avons des difficultés à assurer réellement une économie forte et le gouvernement le reconnaît et prend des initiatives pour régler les problèmes auxquels fait face l'entreprise et l'économie d'une manière générale», a indiqué à l'APS M. M'rakech, en marge de



M. Boualem M'rakech, président du CAP

l'installation de ce comité. La relance de l'industrie nationale est tributaire du règlement de l'ensemble des problèmes bureaucratiques notamment les lourdeurs administratives qui freinent l'acte d'entreprendre en Algérie, a-t-il estimé, déplorant le blocage de certains dispositifs et leur non application.

Pour lui, l'amélioration du climat des affaires «est

de créer des conditions de confiance et il faut s'attaquer fortement aux problèmes bureaucratiques, en écoutant toutes les parties.

Ce comité devrait examiner quelle est la nature des blocages dans le monde des affaires et les solutions proposées pour son amélioration, car «les procédures administratives ont un impact sur la production», a-t-il relevé. Les facilitations vont donner plus de possibilités aux chefs d'entreprises nationaux et étrangers pour s'occuper de la production, réduire les coûts et envisager l'exportation, a-t-il ajouté. De leur côté, des chefs d'entreprises publiques se sont dits «satisfait» de l'installation de ce comité qui veillera à renforcer la concertation entre toutes les parties prenantes afin de rendre plus «favorable» le climat des affaires en Algérie.

La vitrine économique du pays

Boualem Branki

Le constat est amer mais pas irréversible: le climat des affaires en Algérie est en net déclin. Une situation qui a fait logiquement réagir le ministre de l'Industrie pour mettre en place les synergies devant remédier à cette situation. En 2012, l'Algérie était classée à la 153^e position sur un classement qui a concerné 180 économies. Déprimant, ce résultat a en fait interpellé directement les autorités et notamment le gouvernement, pour qu'une solution soit trouvée pour relancer le climat des affaires en Algérie et attirer plus d'investisseurs avec des projets structurants, créateurs de richesses et d'emplois. Entre 2002 et 2010, plus de 25 000 projets d'investissements, dont 360 projets étrangers ont été réalisés avec des financements de près de 2 000 milliards de DA (26,3 milliards de dollars).

Ces chiffres de l'ANDI, encourageants du reste, ont cependant fléchi depuis, avec une baisse de 80% des IDE étrangers en 2012. Dès lors, il était donc vital pour le ministère de l'Industrie de revoir sa copie et de remodeler d'autres schémas directeurs pour améliorer tant le climat des affaires que l'environnement économique et financier des PME. C'est en quelque sorte la grande mission dont a été chargé le Comité dédié à l'amélioration de l'environnement des affaires et du classement de l'Algérie dans le «Doing business», installé hier par le ministre de l'Industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement, M. Chérif Rahmani. La mise en place de ce comité intervient sur décision du gouvernement d'institutionnaliser la concertation pour améliorer rapidement et durablement l'environnement des affaires en Algérie. Priorités de ce comité, «la communication sur les progrès de l'Algérie en matière de facilitation des procédures liées aux affaires» et «établir un programme d'action pour 2013-2014 visant à créer les meilleures conditions de développement de l'entrepreneuriat et de l'investissement». En réalité, la feuille de route de ce comité est déjà tracée, selon M. Rahmani, qui avait reconnu qu'aujourd'hui «il existe un décalage entre la dynamique industrielle et le monde des affaires».

«Nous sommes en train de travailler sur ce dossier avec les organisations patronales, l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) en collaboration avec la Banque mondiale (BM)», avait précisé M. Rahmani. Objectif: améliorer le climat des affaires, attirer les investissements, assainir l'environnement financier des PME et mettre en place les grands mécanismes institutionnels devant catalyser cette énergie vers la consolidation d'un climat des affaires durable et pérenne.

La BM exige certains critères pour la notation des pays en matière de climat des affaires. «Il faut que nous fassions vite pour être repositionnés, étant donné que la BM publie le classement des pays au mois de juin», avait prévenu le ministre de l'Industrie. En point de mire: une bonne note qui donnerait plus visibilité sur le climat des affaires dans le pays aux investisseurs étrangers, pour que l'Algérie redeienne une des grandes destinations des IDE, et capte le maximum de ces investissements pour financer ses grands projets socioéconomiques et améliorer les grands indicateurs macroéconomiques du pays.

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Désenclavement tous azimuts

Le gouvernement est plus que jamais déterminé à accorder un intérêt particulier au développement des zones enclavées et plus particulièrement les régions du sud du pays avec, en prime abord, les jeunes qui souffrent du problème de l'emploi.



Walid B.

C'est dans cette optique plus précisément qu'une réunion interministérielle s'est tenue récemment sous l'égide du Premier ministre Abdelmalek Sellal en présence des ministres des secteurs concernés, notamment ceux de l'Intérieur, du Travail et de l'Agriculture, ainsi que les responsables de l'Angem et de la Cnac.

Cette réunion a été consacrée, croit-on savoir, aux problèmes du Sud et a permis d'examiner une série de projets qui seront prochainement lancés pour venir à bout des problèmes auxquels est confrontée cette vaste région du pays.

Ceci intervient à la lumière des dernières visites effectuées par le Premier ministre dans certaines wilayas du Sud et qui ont permis d'identifier un nombre de problèmes et de préoccupations soulevés par les citoyens de la région.

Il faut dire que ces problèmes qui ne datent pas d'aujourd'hui, ont toujours été au centre de préoccupations des pouvoirs publics et l'Etat a consenti d'énormes efforts pour le développement du Sud, mais, malheureusement, les instructions et les directives données en ce sens n'ont pas eu l'effet escompté sur le terrain.

On se rappelle, à ce propos, que le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, n'a eu de cesse d'insister sur l'importance d'établir les liens et canaux de communication et de dialogue entre l'administration et la société civile.

Le chef de l'Etat n'a pas manqué, à cet égard, d'instruire le gouvernement et tous les responsables au sein de l'administration locale à être constamment à l'écoute des citoyens et à se pencher sérieusement sur leurs préoccupations.

Néanmoins, certains vieux réflexes ont fait que ces instructions ne soient

pas appliquées comme il se doit, au grand dam des populations dont les doléances sont souvent restées lettre morte.

Cette situation n'a fait que compliquer les choses et, au fil du temps, les revendications liées à l'emploi, au logement et à l'amélioration du cadre de vie des citoyens, sont devenues de plus en plus pressantes.

Ces revendications légitimes qui ne doivent pas sortir de leur cadre, ont fait réagir le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, qui a nié l'existence de problèmes politiques dans le sud du pays, soulignant que les citoyens de cette région sont tout aussi engagés que ceux du Nord dans la réalisation du développement de leur région et « reconnaissent que l'Etat fait le maximum pour eux ».

« Il n'y a pas de problèmes politiques dans le Sud et ceux qui en parlent sont sur une fausse voie », a affirmé, avant-hier le ministre de l'Intérieur à l'occasion de l'installation officielle des nouveaux walis.

Evoquant ce qui a été rapporté, faisant allusion aux mouvements des chômeurs à Laghouda, Ouargla et Hassi Messaoud, Dahou Ould Kablia a indiqué que ce sont des « sensibilités » et « non pas des problèmes politiques ». Avant de préciser : « Il y a un seul pays, l'Algérie. On n'oppose pas le Nord et le Sud ».

M. Ould Kablia a, par la même occasion, défendu le bilan du Premier ministre, estimant que ce qu'a fait Sellal pour cette région depuis sa prise de fonction, est digne « d'être reconnu et souligné ».

Il a ajouté que M. Sellal était « à l'origine de très nombreux projets nouveaux et complémentaires » et c'est lui qui avait demandé à promouvoir le dialogue avec les autorités locales.

Certes, des efforts ont été déployés pour promouvoir

la région mais, faut-il l'admettre, cela est insuffisant et beaucoup reste à faire pour booster le développement dans les régions du Sud.

C'est dans ce sens que le Premier ministre avait ordonné, lors de sa visite à Ouargla, aux responsables de Sonatrach, d'employer les jeunes de la wilaya afin de résorber le chômage.

Sellal avait promis que Sonatrach s'occupera d'enlever les obstacles entravant les jeunes de la région de rejoindre ses filiales et continuera, ainsi, à jouer le rôle d'intermédiaire avec les compagnies pétrolières étrangères exerçant au Sud algérien afin de permettre le recrutement des jeunes de cette région.

En revanche, le Premier ministre n'avait pas manqué de critiquer vivement les porteurs de projets de développement en cours de réalisation, en considérant que la dynamique de réalisation de ces projets ne reflète pas le volume des enveloppes budgétaires débloquées.

Sellal avait tenu à écouter les préoccupations des élus locaux, des représentants de la société civile, ainsi que les jeunes, en affirmant que le Sud jouira des mêmes droits que le Nord.

Il avait également tenu à rassurer tous les présents que les ressources financières du pays et ses réserves en pétrole sont très rassurantes.

Lors de sa rencontre avec les notables et les représentants de la société civile de la wilaya d'Illizi, le Premier ministre avait affirmé l'existence d'une volonté politique et économique pour développer la région du Sud, rappelant les projets déjà réalisés et ceux en cours dont a bénéficié cette wilaya plus particulièrement.

M. Sellal avait indiqué, à cet effet, que les problèmes qui entrent la mise en œuvre des projets de développement sont notamment liés au manque des moyens

de réalisation, mettant en avant la décision du gouvernement concernant la création d'entreprises publiques de réalisation dans les différentes wilayas du Sud.

Il a appelé à cette occasion à encourager l'emploi dans d'autres secteurs hors hydrocarbures, soulignant l'importance de la réalisation de projets de développement dont a bénéficié la région.

Pour sa part, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Tayeb Louah avait présenté, en réponse aux préoccupations de la population en ce qui concerne les irrégularités enregistrées dans le marché du travail, la persistance du chômage en dépit de la disponibilité de postes d'emploi, un diagnostic détaillé sur la situation en indiquant que le plan de travail du gouvernement vise à créer d'emploi et à lutter efficacement contre le chômage.

A cet égard, l'Agence nationale de l'emploi (Anem) joue le rôle d'intermédiaire entre les demandeurs d'emploi et les entreprises, notamment les sociétés pétrolières implantées dans la wilaya de Ouagadougou.

Le ministre du Travail a également demandé au gouvernement de prendre une décision adéquate afin de régler ce problème, d'autant plus que les sociétés pétrolières posent des conditions contraignantes pour ne pas recruter les jeunes de la région.

Il avait, en outre, mis l'accent sur la nécessité d'offrir des postes d'emploi disponibles notamment aux jeunes diplômés en chômage. A partir de là, il va sans dire que le gouvernement est en passe de faire du développement dans le Sud l'une de ses priorités et pour ce faire, il n'hésitera pas à prendre toutes les mesures nécessaires pour insuffler une nouvelle dynamique à la réalisation des projets dans cette région.

M. Sellal avait indiqué, à cet effet, que les problèmes qui entrent la mise en œuvre des projets de développement sont notamment liés au manque des moyens

Plus près des populations

Said Abjaoui



Lorsque les électeurs s'étaient rendus aux urnes, à l'occasion des élections locales, le choix pour leur participation traduisait l'intérêt à opter localement pour la désignation de leurs représentants de façon à ce que leurs préoccupations soient prises en compte selon leurs préférences et dans l'ordre des priorités qu'elles formulent. Un développement local au plus près des populations devrait correspondre à une représentation locale au plus près des populations.

Cela devrait correspondre également à des inspections et des réunions de travail au niveau ministériel au plus près des populations.

Ces temps-ci, plusieurs membres du gouvernement s'étaient rendus ensemble dans le Sud plus particulièrement pour un paquet de décisions. Pourquoi ne pas organiser des Conseils de ministres, ou du moins, des Conseils de gouvernement tournants, chaque fois dans une région différente ? Déjà il y a des visites au plus près des populations, et rien n'interdirait dans la conjoncture actuelle plus particulièrement la tenue de Conseils de gouvernement sur place, dans la région visitée. Au lendemain de la tenue des élections locales, les pouvoirs publics demandaient souvent aux populations locales de s'impliquer totalement dans le développement local, d'autant qu'il est connu que parmi les préoccupations fondamentales des populations, ainsi même qu'au niveau le plus élevé de l'Etat demeure le développement local. Les pouvoirs publics demandaient aux élus locaux d'observer la transparence la plus extrême pour amener les populations à s'impliquer davantage dans les concertations avec les élus locaux, afin que ne soit pas engrainée l'idée qu'il n'y a pas assez de transparence. Il ne faudrait pas que subsiste un doute selon lequel les élus ne correspondent pas aux choix authentiques faits par les électeurs. Comment ces populations devraient-elles s'impliquer ? Elles ne le savent pas. Oui, comment ?

Le ministre de l'Intérieur et avant lui ses prédecesseurs, leur recommandaient de participer aux délibérations. Là encore, comment ? Le droit de participer au vote en délibération ? En tant qu'observateurs ? Démocratie participative ? Pourquoi pas le « diagnostic participatif » ?

Il est vrai qu'à chaque visite locale, le président demande que lui soit présentée une cartographie du développement du pays et tient à s'en rendre compte par lui-même en écoutant les déclarations des walis qui sont invités à adresser sans complaisance un état des lieux dans leurs wilaya, et les implications de tout ce qui est mis en œuvre dans le cadre du programme national de soutien de la croissance et des programmes supplémentaires de développement octroyés aux wilayas.

Pour le processus du développement local, les walis, chacun pour sa wilaya, ont souvent été invités à préciser les niveaux de consommation des crédits d'une façon globale et sectorielle, à parler des niveaux d'encadrement ou plutôt des taux d'encadrement de collectivités locales et à dessiner la carte du développement local.

CONFÉRENCE-DÉBAT, HIER,

ENERGIES RENOUVELABLES

Quelle stratégie ?



Conférence-débat hier au Centre de presse de **DK News** avec l'intervention du professeur Chitour Chamshedine, directeur de recherche à l'Ecole Polytechnique d'Alger.



Tahar Mohamed Al Anouar

L'objet de la communication portait sur la stratégie énergétique algérienne à l'horizon 2030.

Une nouvelle carte de l'énergie

Le professeur Chitour a rappelé dans la circonstance les facteurs de changement géopolitiques, les marchés et la nouvelle carte de l'énergie telle qu'elle se dessine. L'éminent intervenant a souligné que les recherches qui se développent dans le monde engageant l'avenir de l'humanité concernent les choix vitaux des modèles énergétiques.

L'urgence climatique et la diminution des stocks d'énergies fossiles au niveau de la planète poussent la communauté internationale à trouver des réponses dans les énergies alternatives, notamment les énergies renouvelables qu'on appelle aussi al-

ternatives, vertes et propres, à horizon 2030.

La problématique du réchauffement climatique

Les modèles nationaux énergétiques doivent faire l'objet d'une adaptation au réchauffement climatique qui impose de trouver une alternative de substitution aux énergies classiques : charbon, gaz, fuel. Pour l'orateur, l'Algérie, si elle veut exister doit trouver des solutions à des questions tout à fait essentielles, celle concernant l'énergie, l'eau, l'environnement, les perturbations climatiques. Notre pays doit trouver la parade. Dans les pays en voie de développement, ce sont les secteurs tertiaires, celui des transports qui sont seuls consommateurs d'énergie.

Dans notre pays, nous consommons sans produire de la richesse. Aux Etats-Unis, l'Américain consomme 8 tonnes de pétrole par an et par habitant pour 0,6 t en Algérie. Un Améri-

cain consomme en une semaine ce que consomme un Africain en une année. En Amérique, il se dit que le niveau de vie des Américains ne se négocie pas, fait remarquer l'orateur.

2/3 des Africains sans énergie électrique

Les 2/3 des Africains n'ont pas d'énergie électrique. Le professeur Chitour parle de boulimie énergétique à propos des pays développés qui confine au gaspillage. Dans notre pays, le niveau de vie des Algériens va dans le sens d'une amélioration des conditions de vie avec acquisition de produits qui améliorent le confort (téléphone, frigo, lave-vaisselle).

Le problème, c'est que ces niveaux de vie sont essentiellement assurés par la rente. Là se situe le noeud du problème car il n'y a pas de productivité, pas de production de richesse.

La durée de vie des énergies fossiles est évaluée à 200 ans pour le charbon, 40 ans pour le



pétrole, 60 ans pour le gaz qui peut bénéficier d'un sursis avec le gaz de schiste, d'au moins une quinzaine d'années. C'est ce dont dispose la planète.

La consommation électrique est de 1000 kwats/h en Algérie, 1400 au Maghreb. Au sein de la Ligue arabe, l'Algérie est classée dans ce domaine à la 18^e place. Ce qui nous attend, relève l'orateur, en évoquant le pic pétrolier, c'est que toutes les guerres seront des guerres de l'énergie.

L'eau, une question vitale

Il y a aussi le problème du changement climatique qui est devenu aujourd'hui une urgence pour la planète. Les modèles énergétiques doivent donc comme déjà souligné, faire l'objet d'une adaptation au réchauffement climatique. Les nouveaux facteurs déterminants de l'économie de demain pour un développement propre propulsent, selon les spécialistes, les

recherches dans le domaine de l'énergie, mais aussi dans celui du climat. La question de l'eau est vitale.

Le professeur Chitour rappelle en l'occasion, ce que ce problème suscite comme tensions dans le monde, les risques de conflit qu'il génère à propos des pays qui bordent le Nil, le contentieux à propos de la question qui existe entre l'occupant israélien et les Palestiniens. L'orateur évoque aussi les questions relatives à l'érosion, la déforestation, la sécheresse, les situations de famine qui sont le lot de certaines régions dans le monde.

Pour l'exemple, en Algérie on a une connaissance imparfaite de notre potentiel forestier. Une œuvre comme le barrage vert a été arrêtée, bien qu'à présent, on cherche à le réactiver, comment peut-on s'en sortir, se demande l'orateur. Il y a la réalité scientifique et technologique, 90 % de l'énergie consommée actuellement provient des énergies fossiles.

•••

AU CENTRE DE PRESSE DE DK NEWS



•••

Il y a des efforts dans notre pays en faveur des énergies renouvelables, mais force est de constater que 87,88 % de l'énergie provient des énergies fossiles. Si l'eau vient à manquer, que faut-il faire ? Il y a un besoin de 64 milliards de m³ d'eau dans le monde.

Le gaspillage des énergies est redoutable

En Afrique, il existe de nombreux problèmes liés à la question de l'eau. Le réchauffement climatique perturbe la nature. La couche d'ozone pose problème à travers le Co2 et le réchauffement climatique qui en est la conséquence. Le gaspillage énergétique a des conséquences redoutables. Ce sont les pays occidentaux qui en sont cause. 20 % des pays de la planète consomment 80 % de l'énergie. Un Américain rejette 20 t de Co2, un Africain pratiquement rien. Cela pose des problèmes de santé publique importants.

Ce n'est pas une priorité des pays du Nord, relève le professeur Chitour, parce qu'ils ont la parade. Ils sauront comment réagir, dit-il, mais c'est bien un problème pour ceux du Sud. Le protocole de Kyoto sur le climat a pris fin en 2012 et le problème reste entier.

Avant, on disait qu'une augmentation de 2 degrés équivaudrait à une catastrophe aujourd'hui, faute d'accord global, on en est venu à évoquer 3 degrés.

L'Algérie n'est pas suffisamment attentive

L'orateur souligne que l'Algérie n'est pas assez attentive à ces problèmes. La question énergétique rappelle le Pr Chitour peut être la cause de graves tensions politiques et sécuritaires concernant notamment le Proche-Orient qui détient une bonne part des ressources énergétiques à échelle mondiale. Les menaces en direction de l'Iran partent de ce constat, ce n'est pas une question liée à la religion. Le fait est que l'Iran est un pays qui se défend sur le plan technologique, il a de formidables ressources énergétiques. On est à des années lumières en ce qui nous



concerne de la teneur de ces débats, relève l'orateur. Nous vivons de la rente. Nous vivons au quotidien, fait remarquer le Pr Chitour.

Extraire ce dont on a besoin

Comment aborder 2030 pour notre pays ? La stratégie, c'est extraire ce dont on a besoin. Notre meilleure banque, note l'orateur, est notre pétrole. En allant vers une économie et une rationalisation de l'énergie, on pourrait s'accorder un sursis, note l'intervenant. Il faut aller vers l'utilisation des énergies les moins polluantes comme le gaz naturel, vers aussi comme autre étape, l'alternative verte et propre. Les Occidentaux sont déjà dans ce cas de figure. Consommer intelligemment en allant vers le negawate est une piste qui doit être privilégiée.

Energie solaire : de formidables possibilités

L'énergie solaire a de formidables possibilités, certains spécialistes parlent de complémentarité entre gaz naturel et solaire. La planète, à travers l'énergie solaire, peut répondre aux besoins de la population. Les possibilités sont énormes. Les énergies renouvelables sont devenues compétitives. Le Sahara est capable de répondre 1000 fois à une demande d'énergie. Il y a aussi de multiples applications avec l'énergie solaire. Les Etats-Unis utilisent aujourd'hui du biocarburant. Un plein pour un 4x4

américain peut nourrir un Africain durant une année entière.

Le potentiel éolien et ses énormes capacités

Dans un autre ordre d'idées, le potentiel éolien peut offrir lui aussi de grandes possibilités. L'éolien peut suffire à couvrir deux fois la consommation en énergie de la planète si on mettait les moyens en place. La Chine est en avance dans ce domaine comme dans d'autres. Il se construit une éolienne toutes les deux heures. Pour information, il y a un réacteur qui se construit tous les 6 mois, une semaine pour une centrale de charbon dans le même pays. Le photovoltaïque lui aussi va être compétitif. Le Pr Chitour suggère que pour notre pays, un plan Marshall soit élaboré pour la prise en charge de telles problématiques. L'éolien par exemple, revient cher dans l'Algérie parce qu'on a fait dans la démesure concernant la construction des barrages. L'orateur en vient au constat, que l'on a oublié ce que l'on savait faire dans notre pays. L'introduction du gaz naturel a fait, relève l'orateur, qu'on a laissé tout tomber (eau, charbon, etc.). Personne ne connaît non plus le potentiel forestier. Notre biomasse pourrit parce qu'il n'y a pas d'entretien. 4 % de l'énergie pourrait provenir de la biomasse dans le monde.

Le modèle d'importation en cause

Le professeur Chitour met par ailleurs en cause le modèle d'im-

portation. On importe de tout dans une sorte de gouffre financier, suggère l'orateur (voitures, électro-ménager etc.). Il n'y a aucune coordination entre les institutions (Énergie, commerce, industrie etc.).

Il faut pour cela une stratégie globale, dire par exemple que tels ou tels produits ne rentrent pas (voitures diesel etc.). On ne peut continuer à brader notre gaz, parce qu'on a du sigragh. S'il n'y a pas de vérité des prix, il n'y aura jamais de modèle d'énergie, note l'orateur. Il faut des prix progressifs comme il en existe ailleurs en matière de consommation d'énergie. C'est cela l'équilibre. C'est cela aussi la justice sociale. Dans le même temps, on donnera leurs chances aux générations à venir en pré-servant nos ressources d'un énorme gaspillage.

Aller vers l'écocitoyenneté

Aller vers l'écocitoyenneté, voilà ce qui serait profitable pour le pays. Alger consomme comme 40 wilayas prises dans leur globalité et 5 millions de tonnes de déchets urbains ne sont pas recyclés. Ce potentiel représente un gisement de l'ordre de 1,33 million de TEP (tonne équivalent pétrole) par an. Un milliard de dollars d'économie pourrait être réalisé si on parvenait à favoriser des économies d'énergie en matière d'habitat (logements intelligents).

Le gaz de schiste : un mauvais signal

Le gaz de schiste, c'est un mauvais signal qu'on donne, re-

lève le Pr Chitour. C'est une technologie difficile, 15000 m³ d'eau potable sont nécessaires pour un forage. Il y a l'utilisation de produits chimiques. Les coûts sont particulièrement élevés. Le professeur Chitour souhaite que le gaz de schiste fasse partie d'un bouquet d'énergies. Il faut y aller quand la technologie sera maîtrisée et l'impact sur l'environnement réduit à son maximum. Une stratégie en matière, une stratégie d'ensemble même, doit tenir compte de l'environnement international. En conclusion, le Pr Chitour évoquant la stratégie énergétique estime que le futur doit être concentré sur un frein à donner aux énergies fossiles, à l'élaboration d'un plan Marshall pour les énergies renouvelables pour privilégier la consommation locale. Dans le débat, s'agissant du diesel, on importe 100 000 tonnes pour 300 millions de dollars. Concernant une question sur l'offshore, il n'y a pas de stratégie dans le domaine. Pour le gaz de schiste, y aller quand la technologie sera mature. Pour l'élaboration d'une stratégie énergétique s'accrocher à la bonne locomotive suggère l'orateur et non à un wagon. On a besoin de savoir-faire. Pour l'heure, notre problème vient du fait qu'on n'a pas de modèle énergétique. Les réserves algériennes se situent à 12 milliards de m³ (1/10 des réserves d'Arabie Saoudite). Nous sommes consommateurs énergétiques mais on ne peut continuer comme cela. Il faut des économies d'énergie, aller à marche forcée aux énergies renouvelables. Il faut aller à des partenariats.

T. M. A.

L'université s'implique

R. Rachedi

Avec l'épuisement des réserves mondiales, les énergies fossiles ne seront plus considérées comme des facteurs de développement économique vers la fin de ce siècle. L'Algérie dont l'économie est tributaire de la rente des hydrocarbures, devra impérativement adopter un nouveau plan énergétique qui doit s'aligner sur la promotion et l'exploitation des énergies renouvelables. Conscient de ce défi, le secrétariat d'état chargé de la Prospective et des Statistiques «fait la promotion des énergies renouvelables dans le cadre de l'encouragement de la diversification économique», nous a confié M. Mahmam Bouziane chargé d'études et de synthèse au secrétariat d'état chargé de la Prospective et des Statistiques, en marge du Forum de DK News.

A cet effet, pour mettre fin à la dépendance aux hydrocarbures, un atelier a été initié par le secrétariat d'état chargé de la Prospective et des Statistiques, dont la mission est de trouver la meilleure alternance au gaz et au pétrole. «Notre objectif, est de tracer des finalités dans le cadre de la diversification éco-



nominale. Autrement dit, on essaie de déterminer ce que peut apporter l'exploitation des énergies renouvelables ou du gaz de schiste, comme richesse, valeur ajoutée, ou facteur de développement» a affirmé M. Mahmam. Ancien chercheur au Centre de développement des énergies renouvelables, M. Mahmam, s'est penché sur l'utilisation des énergies fossiles pour la promotion et le développement des énergies renouvelables, à l'image de ce qui se fait à la station hybride de Hassi R'mel, qui produit de l'électricité à partir du gaz et de l'énergie solaire. «C'est une approche intelligente, si actuellement on utilise 15 % d'énergie solaire pour produire de l'électricité demain on arrivera à faire fonc-

tionner cette centrale complètement avec l'énergie solaire». Le représentant du secrétariat d'état chargé de la Prospective et des Statistiques, qui a mis en exergue l'intersectorialité ministérielle dans la constitution d'une base de données économiques homogène, a par ailleurs affirmé que «l'analyse du Pr Chemseddine Chitour contribuera à l'enrichissement de la feuille de route élaborée par le ministère pour l'encouragement de la diversification économique».

Au final, M. Mahmam a mis l'accent sur le rôle des experts et universitaires algériens dans l'accompagnement de cette transition énergétique, qui devra voir le jour à l'horizon 2030.

ONU - SYRIE

Ban Ki-moon salue la libération des 21 Casques bleus capturés dans le plateau du Golan



Le secrétaire général des Nations unies Ban Ki-moon a salué samedi la libération des 21 Casques bleus de la Force des Nations unies (Fnuod), qui étaient détenus depuis le 6 mars dans le secteur d'Al Jamla, sur le plateau du Golan syrien.

«Il apprécie les efforts déployés par toutes les parties concernées pour garantir leur libération sains et saufs», a indiqué le porte-parole de Ban Ki-moon.

Le secrétaire général y insiste auprès de toutes les parties quant à l'impartialité des Casques bleus des Nations unies, a-t-il souligné. Il est à noter que la Fnuod est sur le terrain pour surveiller l'application de l'accord conclu entre Israël et la Syrie en 1974.

Ban Ki-moon appelle toutes les parties à respecter la liberté de mouvement de la Fnuod et la sécurité de son personnel. Il appelle également à respecter et garantir la protection des civils.

JORDANIE

Le Premier ministre jordanien reconduit et chargé de former un gouvernement

Le roi Abdallah II de Jordanie a reconduit samedi le Premier ministre Abdallah Nsour et l'a chargé de former un nouveau gouvernement, après avoir reçu les conclusions des consultations menées avec le Parlement par son chef de cabinet, selon le Palais royal.

«Le roi a accepté la démission du gouvernement et a chargé Abdallah Nsour de former un nouveau gouvernement», selon un communiqué du Palais royal.

Le 29 janvier, M. Nsour avait présenté la démission de son gouvernement, à la suite des élections législatives du 23 janvier, boycottées par les islamistes, principale force de l'opposition.

APS

SAHARA - OCCIDENTAL - GB - ÉNERGIE

Réunion des compagnies pétrolières britanniques et gouvernement sahraoui à Londres

Des compagnies pétrolières ayant signé des accords avec le gouvernement sahraoui se sont réunies les 7 et 8 mars à Londres en vue de réexaminer leurs relations avec la Rasd et faire le point de la situation qui prévaut au Sahara occidental, a indiqué un communiqué de Front Polisario.

La délégation sahraouie à cette réunion était dirigée par M. Emhamad Khadad, membre du Secrétariat national du Polisario et comprenait M. Kamal Fadel, représentant du Polisario en Australie, précise cette source.

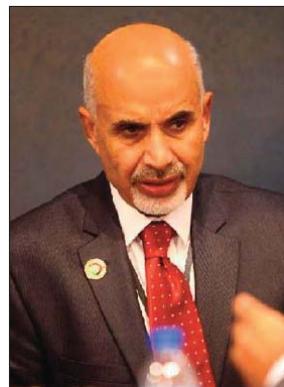
M. Khadad a présenté un exposé détaillé sur les derniers développements de la question du Sahara occidental notamment le processus de paix de

L'ONU, la résistance héroïque dans les territoires occupés et le jugement criminel et arbitraire des militants sahraouis arrêtés dans le cadre de la destruction du campement de Gdeim Izik par les forces d'occupation marocaines.

Les représentants des compagnies pétrolières ont réitéré leur engagement à continuer à travailler avec la Rasd et de n'épargner aucun effort en vue du triomphe du droit et de la légalité internationale.

Pour rappel, le gouvernement de la RASD a annoncé, le 17 mai 2005, l'offre de licences de pétrole et de gaz. Cette initiative a été conçue conformément aux normes de l'industrie et des principes du droit international et, en particulier, l'avis juridique spécifique des Nations Unies en ce qui concerne les activités commerciales au Sahara occidental. Après une phase d'appel d'of-

fres et des discussions ultérieures avec les candidats retenus, le Gouvernement de la Rasd a annoncé officiellement, le 23 mars 2006, qu'il a conclu 9 accords avec des compagnies pétrolières pour participer à l'exploration de son territoire souverain. «La relation de la Rasd avec les compagnies pétrolières fait partie d'une stratégie visant à construire un Etat sahraoui prospère, stable et viable qui permettra à son peuple de jouir des ressources naturelles de son territoire et qui contribuera au bien-être de l'ensemble du Maghreb», a conclu le communiqué du Polisario.



PALESTINE

Les détenus palestiniens, en grève de la faim, révèlent au monde l'image «raciste» de l'Etat d'Israël

Les détenus palestiniens en grève de la faim dans les geôles israéliennes ont révélé au monde entier l'image «raciste» d'Israël, qui fait fi des chartes et lois de l'ONU et ne respecte pas les droits de l'homme, a souligné samedi à Alger M. Mohamed Hammani, membre du comité central du Front démocratique de Libération de la Palestine (Fdlp) et son représentant à Alger.

Lors d'une rencontre politique organisée samedi après-midi par le Fdlp au niveau de son siège à Alger à l'occasion du 44^e anniversaire de sa création, M. Hammani a salué la résistance du détenu Samer Issaoui en grève de la faim depuis le 1^{er} août 2012 et Samer Issaoui.

Onze détenus palestiniens sont en grève de la faim dans les prisons israéliennes. Parmi eux Aimen Cherouana qui a entamé une grève de la faim depuis le 1^{er} juillet 2012 et Samer Issaoui.

Le responsable a mis en garde contre la division qui «ne fera qu'affaiblir le mouvement national palestinien et empêcher l'adoption d'une stratégie de lutte alternative au processus de négociation qui permet le recouvrement de l'indé-



pendance et de la souveraineté et le retour des réfugiés».

Il a, dans ce sens, appelé à l'organisation d'élections intégrées et transparentes des conseils national et législatif à travers un système proportionnel sous la bannière de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

Pour sa part, l'ambassadeur adjoint de l'Etat de Palestine à Alger, M. Mohamed Hammad, a fait savoir que la question des détenus constituera la priorité de l'action de l'Autorité palestinienne.

Il a, par ailleurs, saisi l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme pour évoquer la lutte de la femme palestinienne dans tous les domaines.

Le représentant du Front populaire de libération de la Palestine à Alger, M. Salah Mohamed qui a prononcé une allocution de l'OLP, a rappelé pour sa part la résistance des militantes palestiniennes dans les prisons de l'occupation israélienne ou croupissent 15 000 détenues.

Venezuela

Élection présidentielle post-Chavez

le 14 avril

L'élection présidentielle post-Chavez au Venezuela aura lieu le dimanche 14 avril, a annoncé samedi le Conseil national électoral (CNE).



«Nous convoquons l'élection électorale présidentielle pour le 14 avril», a déclaré dans une intervention télévisée la présidente du CNE, Lucena Tibisay.

Les candidatures devront être déposées entre dimanche et lundi, et la campagne électorale officielle se déroulera du 2 au 11 avril, a ajouté la présidente du CNE. Cette élection complètera le vide laissé par le président Hugo Chavez, décédé mardi à Caracas d'un

cancer. Le dirigeant bolivarien charismatique et controversé avait été réélu en octobre pour un nouveau mandat de six ans, après avoir passé déjà 14 ans au pouvoir, mais son état de santé dégradé ne lui avait pas permis de prêter serment. Le vice-président d'Hugo Chavez, Nicolas Maduro, que le «Comandante» avait désigné en décembre comme son dauphin, a prêté serment vendredi soir comme président par intérim et sera le candidat du Parti socialiste unifié du Venezuela (Psuv).

La coalition d'opposition réunie derrière la candidature de M. Henrique Capriles en octobre n'a pas encore fait connaître son choix concernant son candidat. Mais il est probable que le jeune gouverneur de l'Etat de Miranda (40 ans) s'engagera à nouveau dans la compétition.

La Russie compte préserver ses liens militaires, avec le Venezuela, a déclaré samedi son chef de la diplomatie Sergueï Lavrov, quatre jours après le décès du président vénézuélien Hugo Chavez.

Le Venezuela a signé des milliards de dollars de contrats d'armement avec la Russie, dont le conglomérat Rosneft a fait du pays latino-américain une cible prioritaire de ses investissements à l'étranger. Les liens entre ces deux

termes, sous la forme de coopération dans les domaines militaire, de l'économie et de la coopération ou autres renforcent les relations entre pays», a dit M. Lavrov dans une interview devant être diffusée samedi soir par la télévision russe.

La Russie compte préserver ses liens militaires avec le Venezuela

pays sont d'autant plus importants que la Russie et le Venezuela entretiennent des relations tendues avec les Etats-Unis, a estimé M. Lavrov.

«Les investissements à long

MALOUINES-RÉFÉRENDUM Référendum aux Malouines sur le rattachement au Royaume-Uni



Les habitants d'origine britannique des îles Malouines, connus en Grande-Bretagne comme les Falklands, voteront dimanche et lundi pour déterminer si les îles demeureront un «territoire britannique d'outre-mer», ont rapporté des agences de presse. Six bureaux de vote seront préparés pour les 1649 résidents inscrits, et un avion léger transportera les habitants des régions éloignées aux bureaux de vote, selon les mêmes sources.

Les bureaux de vote seront ouverts dimanche et lundi, de 10h00 à 18h00 heure locale, (13h00 à 21h00 GMT), et les résultats seront annoncés lundi entre 2h30 et 22h30, heure locale, a déclaré le Coordonnateur local des relations publiques, Darren Christie. Le vote, qualifié «d'illegal» par le gouvernement argentin, survient après la dégradation des relations entre l'Argentine et la Grande-Bretagne, alors que la Grande-Bretagne a entamé des opérations d'extraction d'hydrocarbures dans les eaux au large de l'archipel il y a deux ans, une manœuvre condamnée par Buenos Aires. Jusqu'à présent, l'Argentine a accu-

mulé un large soutien international pour sa promotion d'une résolution diplomatique concernant la souveraineté territoriale, en vertu des résolutions des Nations unies. Le ministère argentin des Affaires étrangères a critiqué le référendum, qui «n'a pas de base légale» et «ne sera pas reconnu par les Nations unies et la communauté internationale».

Cependant, le gouverneur des îles, Nigel Haywood, a confié que le référendum serait «une réponse» à la déclaration du ministre argentin des Affaires étrangères, Hector Timerman, qui a déclaré il y a quelques jours que «les îles Malouines passeront à nouveau sous contrôle argentin d'ici les 20 prochaines années». Samedi soir, des habitants locaux ont manifesté, formant un cortège épelançant mot «oui», démontrant leur soutien au référendum. En 1982, Buenos Aires a tenté de reprendre les îles de force, déclenchant une guerre des Malouines de 74 jours, mais ses forces ont finalement été expulsées après le décès de 649 soldats argentins, 255 soldats britanniques, et trois civils.

PORUGAL - UE La Commission proposera un assouplissement des objectifs budgétaires du Portugal

La Commission européenne proposera aux dirigeants de l'Union européenne (UE) d'accorder au Portugal, pays sous assistance financière, une année supplémentaire pour réduire son déficit public, a indiqué son président José Manuel Barroso dans un entretien paru samedi.

«Je confirme que la Commission va proposer au Conseil que le délai pour la correction du déficit excessif soit étendu jusqu'en 2015», a déclaré l'ancien Premier ministre portugais à l'hebdomadaire Expresso.

«Il est essentiel de maintenir l'effort d'ajustement mais, comme nous l'avons toujours dit, il nous faut reconnaître les résultats déjà obtenus et ajuster la courbe de redressement budgétaire», a expliqué M. Barroso, qui appartient au parti de centre-droit actuellement au pouvoir au Portugal.

En échange d'un prêt de 78 milliards d'euros accordé en mai 2011 par l'UE et le Fonds monétaire international, le Portugal s'est engagé à mettre en oeuvre un programme de rigueur et de réformes sur trois ans.

Selon des objectifs déjà assouplis en septembre dernier, Lisbonne était censé ramener son déficit public à 4,5% du PIB cette année, puis à 2,5% en 2014, soit en-dessous du seuil de 3% prévu par les traités européens.

JAPON : Manifestations antinucléaires à la veille du 2e anniversaire de l'accident de Fukushima

Des dizaines de milliers de personnes ont manifesté dimanche dans plusieurs villes du Japon pour exiger l'abandon rapide de l'énergie nucléaire, à la veille du deuxième anniversaire de la catastrophe de Fukushima, rapportent des médias.

Dans la capitale Tokyo, les manifestants se sont rassemblés dans un grand parc du centre pour écouter des concerts ou des discours sonorisés grâce à de l'électricité solaire, selon les mêmes sources.

Ils ont ensuite défilé en direction du Parlement, en passant par le quartier des ministères, dans le but de remettre une pétition aux députés demandant au Premier ministre japonais Shinzo Abe, au pouvoir depuis les législatives de décembre 2012, le démantèlement de toutes les centrales nucléaires du pays.

D'autres manifestations ont eu lieu dans la capitale nipponne et le reste du pays. Selon les médias locaux, quelque 150 événements étaient prévus au total entre samedi et lundi.

Samedi, des milliers de personnes avaient défilé à Tokyo, dont des résidents de la région de Fukushima (nord-est du Japon) et des personnalités parmi lesquelles le prix Nobel de littérature Kenzaburo Oe. Seuls deux des 50 réacteurs de l'archipel nippon sont actuellement en fonctionnement, le parc nucléaire faisant l'objet de vérifications de sécurité poussées depuis l'accident de Fukushima.

Ces manifestations interviennent à la veille du deuxième anniversaire du séisme et du tsunami du 11 mars 2011 qui ont fait près de 19 000 morts et disparus dans la région du Tohoku (nord-est) et entraîné un accident nucléaire majeur à la centrale Fukushima Daiichi.

La Chine et le Venezuela vont renforcer leur coopération

Le Venezuela va renforcer son partenariat stratégique avec la Chine, son deuxième partenaire économique, a déclaré samedi le président par intérim, Nicolas Maduro. «Le meilleur hommage que nous puissions rendre à Hugo Chavez est de renforcer l'alliance stratégique que nous avons avec la Chine», a déclaré M. Maduro, à l'issue d'une réunion avec une délégation chinoise dirigée par le ministre de la Commission nationale pour le développement et la réforme.

Le Venezuela livre chaque jour 640 000 barils de pétrole à la Chine, dont 240 000 barils servent à rembourser la dette de 30 milliards de dollars contractée ces dernières années auprès du géant asiatique.

La Chine est le second partenaire commercial du Venezuela, avec des échanges de plus de 20 milliards de dollars en 2012.

APS

CONGO:

Le journal «La Vérité» suspendu pour six mois

Le journal «La Vérité», un nouvel hebdomadaire paraissant à Brazzaville, au Congo, vient d'être suspendu «pour publication d'articles mensongers et séditieux».

Cette suspension a été prononcée vendredi à Brazzaville par le Conseil supérieur de la liberté de communication (Cslc), organe de régulation des médias au Congo, pour «refus répété aux interpellations du Conseil», indique un communiqué final de la session extraordinaire du Collège des membres de cet organe qui a statué sur ce cas.

Le Conseil a également frappé d'interdiction de diffusion l'émission «Le Réveil spirituel de l'homme noir» par la chaîne de télévision «Télévision Pour Tous (PTP)» émettant de Pointe-Noire, la capitale économique du Congo, pour «atteinte à la liberté de croyance et incitation à la haine tribale», ajoute le communiqué.

RDC:

L'armée lance un redéploiement «d'urgence» de ses troupes

Le ministre de la Défense de la République démocratique du Congo a annoncé samedi que l'armée avait lancé un redéploiement «d'urgence» de ses forces à Kitchanga, dans l'Est du pays, suite à de violents combats entre l'armée et une rébellion.

Le 2 mars, le chef d'état-major général, le général Didier Etumba, a donné des instructions censées mettre fin à la guerre opposant l'armée et l'Alliance des patriotes pour un Congo libre et souverain (Apcls), a expliqué à la presse Alexandre Luba Ntumbo.

Selon ces instructions, le commandant de la 8e région militaire, dans la province du Nord-Kivu (Est), devait « relever d'urgence » le 812e régiment et le remplacer par le 806e, et diligenter une enquête afin de juger les responsables devant justice militaire, a-t-il ajouté.

«J'ai moi-même pris un arrêté ministériel en date du 3 mars afin de constituer une délégation de la justice militaire pour aller épauler la commission de justice militaire» de la région, a encore souligné le ministre.

L'Apcls est un groupe armé d'ethnie majoritaire hunde commandé par le colonel Janvier Buingo Karairi. Les combats avec l'armée ont commencé le 24 février, quand l'Apcls est intervenue pour protéger des propriétaires terriens hunde qu'elle jugeait menacés par des Tutsis. Ces derniers ont appelé à l'aide l'armée congolaise basée à proximité.

Le 812e régiment est alors intervenu pour rétablir l'ordre, mais les Hunde ont accusé ce régiment d'être en faveur des Tutsis.

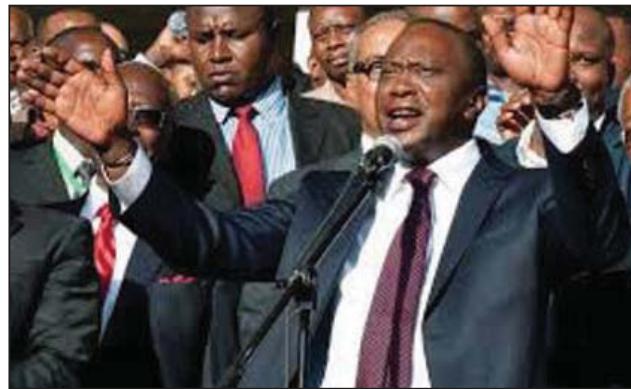
D'après l'ONU, les combats, qui ont cessé jeudi, ont fait environ 80 morts et fait fuir 100 000 habitants, qui se sont réfugiés dans des écoles, des églises, des familles d'accueil, alors que 5 000 autres sont «à l'intérieur de la base de la Monusco», la Mission de l'ONU en RDC.

APS

PRÉSIDENTIELLE KENYANE : Appels au calme après la victoire de Kenyatta

De nombreux pays et organisations ont appelé les Kenyans au «calme» et à «la retenue», après la victoire d'Uhuru

Kenyatta à la présidentielle du 4 mars, face à son rival le Premier ministre sortant Raila Odinga qui conteste la validité du scrutin.



A la suite de la proclamation officielle samedi des résultats de la présidentielle, les Etats-Unis, ont exhorté tous les partis et leurs sympathisants à «régler pacifiquement les différends» issus des résultats annoncés par la Commission électorale, «plutôt que dans la rue».

Selon le secrétaire d'Etat américain, John Kerry, «ces élections sont une occasion historique pour le peuple kényan de se rassembler et de construire un avenir meilleur».

En Grande-Bretagne, le ministre pour l'Afrique, M. Mark Simmonds, s'est félicité de l'esprit «pacifique et déterminé» dans lequel se sont déroulées les élections au Kenya. «Je lance un appel à toutes les parties à maintenir le même esprit pacifique et démocratique qui a prévalu vu jusqu'à présent», a-t-il ajouté.

Pour sa part, le ministre allemand des Affaires étrangères Guido Westerwelle a félicité «le peuple kényan» après l'annonce de la victoire du président élu Uhuru Kenyatta, et appellé à régler dans le «calme» tous les différends avec son rival Raila Odinga. Il a également rappelé le Kenya à ses engagements internationaux, notamment celui de coopérer avec la Cour pénale internationale (CPI) qui a inculpé le président élu Uhuru Kenyatta de «crimes contre l'humanité».

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a, lui aussi, félicité samedi le peuple du Kenya pour sa «détermination impressionnante à participer pacifiquement aux élections, et pour la patience dont ils ont fait preuve dans l'attente des résultats», selon un communiqué publié par un porte-parole de M. Ban. M. Ban, qui a eu vendredi des entretiens téléphoniques avec MM. Kenyatta et Odinga, a demandé à nouveau que les deux dirigeants «envoient des messages clairs invitant leurs partisans à demeurer calmes», ajoute le communiqué.

De son côté, le président sud-africain Jacob Zuma a félicité samedi Uhuru Kenyatta pour sa victoire à la présidentielle kényane ajoutant, par ailleurs, que l'inculpation du nouveau chef de l'Etat pour «crimes contre l'humanité» par la Cour

pénale internationale (CPI) n'affecterait pas les relations entre les deux pays.

Dès son élection à la tête du pays, Uhuru Kenyatta, a assuré que le Kenya «reconnaissait ses obligations» vis-à-vis des «institutions internationales», tout en appelant le monde à respecter sa «souveraineté».

Le successeur de Mwai Kibaki (81 ans) qui ne se représentait pas cette année, a également tendu la main à son principal adversaire Raila Odinga, qui a rejeté les résultats du scrutin de lundi dernier.

Accusé par la CPI d'être impliqué dans l'organisation des violences sur lesquelles avait débouché la précédente présidentielle fin 2007, M. Kenyatta avait assuré qu'il assisterait, même élu, à son procès à La Haye, dont l'ouverture a récemment été reportée du 11 avril au 9 juillet prochain.

L'annonce de la courte défaite de M. Odinga face à M. Mwai Kibaki, le président sortant, à l'issue d'un processus de dépouillement «opaque» et entaché «de forts soupçons», avait déclenché, fin 2007/début 2008, les pires violences politiques de l'histoire du pays avec plus de 1 000 morts et 650 000 déplacés.

Après sa nouvelle défaite, le candidat malheureux M. Odinga a dénoncé «des irrégularités massives» autour du scrutin présidentiel.

Raila Odinga, dont il s'agit de la troisième candidature à la présidence, a détaillé ce qu'il a présenté comme une longue liste d'irrégularités ayant conduit, selon lui, à la victoire dès le premier tour de son principal adversaire, Uhuru Kenyatta, avec 50,07% des voix.

«Laissons la Cour suprême déterminer si le résultat annoncé par la Commission électorale indépendante est légal», a-t-il lancé.

M. Odinga a été crédité de quelque 800 000 voix de moins que son adversaire et a recueilli 43,31% des voix, selon la Commission électorale.

Ban Ki-moon félicite les Kényans pour des élections «pacifiques»

Le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon a félicité samedi les Kényans à la suite de l'organisation d'une élection présidentielle «pacifique», soulignant que les Kényans dépendent d'un leadership «sage et responsable».

«Le secrétaire général a pris note des résultats de l'élection présidentielle au Kenya annoncés aujourd'hui par la Commission indépendante des élections et des frontières (IEBC)», selon un communiqué publié par un porte-parole de

M. Ban. Uhuru Kenyatta a été déclaré samedi nouveau président du Kenya par le corps électoral national, après avoir obtenu 6,17 millions de votes, battant son plus proche rival, Raila Odinga, dans une élection historique tenue le 4 mars.

M. Ban a félicité le peuple du Kenya pour sa «détermination impressionnante à participer pacifiquement aux élections, et pour la patience dont ils ont fait preuve dans l'attente des résultats», indique le communiqué.

Le chef de l'ONU, qui a eu vendredi des entretiens téléphoniques avec MM. Kenyatta et Odinga, a demandé à nouveau que les deux dirigeants «envoient des messages clairs invitant leurs partisans à demeurer calmes», ajoute le communiqué.

Les élections du 4 mars étaient les premières à être tenues au Kenya depuis les violences post-électorales de 2007-2008.

GB Londres se félicite de l'esprit pacifique des élections au Kenya

Le ministre britannique pour l'Afrique, M. Mark Simmonds, s'est félicité samedi de l'esprit pacifique et déterminé dans lequel se sont déroulées les élections au Kenya.

«Je félicite le peuple du Kenya pour l'esprit pacifique et déterminée dans lequel les élections de lundi ont été menées. Les Kényans ont exprimé leur volonté souveraine, et je tiens à féliciter tous les candidats qui ont réussi» a commenté le représentant du gouvernement britannique soulignant qu'il s'agit d'un moment historique pour le Kenya, où les Kényans

se sont exprimés par les urnes pour choisir leurs futurs dirigeants.

«Je lance un appel à toutes les parties à maintenir le même esprit pacifique et démocratique qui a prévalu vu jusqu'à présent», a encore ajouté M. Simmonds soulignant que «le Royaume-Uni attache une importance considérable à son partenariat «profond et historique» avec le Kenya, et continuera à œuvrer en faveur de la stabilité, de la sécurité, du développement et de la prospérité de ce pays».

FOUFA MOSTEFAÏ, À L'OCCASION DU 8 MARS...

UN TEMPLE SACRÉ D'AMOUR INTENSE POUR L'ALGÉRIE

«La haine de l'occupant, à l'époque coloniale, était ma respiration !»

...Pourtant d'allure frêle et menue, la peau sur les os mais étrangement belle, Foufa Mostefai, cette Moudjahida, ô combien discrète, de la première heure a été l'invitée d'honneur de la Sûreté de wilaya de Béjaïa le jeudi 7 mars, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la femme, au centre de formation professionnelle de la police de la sûreté de wilaya (célibatorium)- sis à Sidi Ahmed.

Arslane Bougħidén

85 ans sur les épaules, un châle en dentelle blanche sur une chevelure soyeuse et courte, écoutait, visiblement embarrassée par humilité, sa présentation à un auditoire «bleu roi», majoritairement composé de femmes policières, tous grades confondus, par M^{me} la commissaire (Commandant) Khokha Boulaza, responsable de la cellule de communication de la Sûreté de wilaya et des relations avec la presse, relayée par une autre cadre de la police dans ce sens.

En superbe uniforme ou en tenue civile, dames et demoiselles de la Sûreté nationale, près de deux cents, étaient comme sous hypnose, murees dans un silence de pieuse concentration, fixant, en brûlant d'envie de l'entendre enfin s'exprimer, un visage ressemblant à une page d'histoire, sur lequel se reflétait une aura des plus magiques, tissée de fierté indincible, d'honneur en marbre et diamant, mais aussi de stigmates indélébiles de souffrances charnelles et morales. Quand la «génèse» décide de marquer à jamais au fer, au courant électrique ! ...Refusant de faire des aveux concernant mes allées et venues régulières entre la ville et le maquis, dans notre mission d'approvisionnement de l'ALN notamment en médicaments et



autres produits pharmaceutiques pour soins d'urgence, le tortionnaire en chef, qu'on appelait «Bouchamar» (le barbu), un officier de l'armée française, me contraintait à me mettre dans le... costume d'Ève. Et être aussi tôt «branchée»... C'était atroce, ces décharges de courant électrique sur la chair, mais en dépit de la douleur, je maintenais mordicus que je n'avais rien à ajouter à ma première déclaration écrite... rien ! », dira-t-elle au cours de sa conférence.

Juste, donc, après la présentation, la grande et majestueuse Foufa Mostefai (veuve d'un ancien inspecteur des écoles lui-même Moussebel) prit alors la parole mais pour immédiatement semer au sein du beau parterre bleu

une émotion collective d'une telle intensité que des mouchoirs d'un blanc immaculé commencèrent à sortir discrètement de poches ou de sacs à main... «...Je vous salut, mes filles, Mesdames, mes Demoiselles ! Quel immense et indicible bonheur pour moi, aujourd'hui, que d'être assise en face de braves femmes en uniforme, celui de la souveraineté nationale recouverte, 50 ans après le recouvrement de l'Indépendance chèrement arrachée ! Vous, tout comme ces femmes militaires de l'ANP, êtes les dignes héritières de toutes ces héroïnes, celles qui sont tombées au Champ d'honneur les armes à la main ou sous la torture, celles restées dans l'ombre ou connues, encore de ce monde ! Brève, très humble, M^{me} veuve Foufa Mostefai n'a fait que survoler certaines phases-clés de sa participation active à la guerre de libération nationale, mais, en même temps, au chevet de malades et de femmes enceintes en milieu rural, la plupart du temps dans des zones déclarées interdites. Elle était alors sage-femme et infirmière. «Je n'étais pas la seule, bien entendu...». Et, loin de tout narcissisme, la conférencière a cité tout un chapélet de prénoms et de noms d'autres femmes au service de la noble cause.

«Et, à mon âge, je continue de travailler !», «Nos très sincères hommages, Dame Fierté, Puisse Le Tout-Puissant vous accorder longue vie !», c'était le vœu de tout l'auditoire, dit à haute et intelligible voix.

A. B.



qu'une exposition de robes traditionnelles, tapis berbères, broderie, poterie, photographies sur l'histoire de la Kabylie, bijoux traditionnels, peinture sur soie et décoration florale et gâteaux traditionnels. Sous le thème «La femme kabyle en créations» la Maison de la culture abrite une exposition riche et variée.

Au volet touchant le 7^e art dont la femme s'est introduit de fort belle manière, la Maison de la culture a abrité des projections de films et documentaires sur la vie de la célèbre chanteuse Hnifa. Malgré les multiples invasions coloniales et leurs tentatives d'aliénation culturelle, la femme kabyle a su assumer la lourde tâche de préservation et de transmission de notre patrimoine identitaire. Durant plusieurs siècles, l'histoire de notre région, la Kabylie, a montré le courage et la

CENTENAIRE DE LA NAISSANCE DE MOULOUUD FERAOUN:

Commémoration à Alger et à Tizi Ouzou à partir du 12 mars

Le centenaire de la naissance de l'écrivain Moulood Feraoun (1913-2013) sera commémoré à Alger et à Tizi Ouzou du 12 au 18 mars, apprend-on samedi auprès de Ali Feraoun, président de la Fondation éponyme, organisatrice de l'événement.

Le programme débutera le 12 mars par une journée d'étude consacrée à l'œuvre du romancier à l'Ecole normale supérieure de Bouzareah (Alger), alors qu'un recueillement sur sa tombe au cimetière de Tizi Hibel (Tizi Ouzou) est prévu le 15 mars, jour de l'assassinat de Feraoun par l'OAS en 1962.

Le Théâtre régional KATEB YACINE de Tizi Ouzou présentera l'après-midi de la même journée «La terre et le sang», une pièce tirée du célèbre roman de Moulood Feraoun, adaptée par Mohamed Zaméche et mise en scène par Hama Meliani.

De son côté, la maison de la Culture de Tizi Ouzou abritera jusqu'au 18 mars une exposition de photographies inédites ainsi que des conférences sur la vie et le parcours littéraire de l'écrivain.

L'Association culturelle «El Kalima» rendra hommage au romancier le 16 mars au Centre culturel Azzeddine Medjoubi à Alger, alors que le 18 mars la Bibliothèque Moulood Feraoun (Alger) a choisi de programmer une journée d'étude sur l'œuvre de l'écrivain à l'occasion du centenaire de sa naissance.

Le Palais de la Culture d'Alger sera ouvert, de son côté, à une exposition et une conférence dédiée à Moulood Feraoun.

«Le contraire de l'amour», un monologue tiré du «Journal» de Moulood Feraoun, adapté et mis en scène par le Français Dominique Lurcel, sera en tournée dans une dizaine de villes en Algérie à partir du mai prochain, indique par ailleurs la Fondation Feraoun.

Moulood Feraoun a été assassiné le 15 mars 1962 à El Biar (Alger) avec cinq de ses compagnons (Ali Hamoutène, Salah Ould Aoudia, Marcel Basset, Robert Eymard Max Marchand), tous dirigeants des centres sociaux éducatifs (CSE), à quatre jours de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, à quelques mois de l'indépendance de l'Algérie.

Il a publié cinq livres : «Le fils du pauvre» (1950), «La terre et le sang» (1953), «Jours de Kabylie» (1954), «Les chemins qui montent» (1957) et «Les poèmes de Si Mohand» (1960).

Le «Journal 1955-1962» publié en 1962, «Lettres à ses amis» (1969), «L'anniversaire» (1972) et «La cité des roses» en 2007 Moulood Feraoun, ont été publiés à titre posthume.

TIZI-OUZOU Hommage aux femmes kabyles

Cette journée symbolique est, pour rappel, l'histoire de femmes ordinaires qui ont fait l'histoire.

Pour célébrer la Journée internationale de la femme, plusieurs manifestations sont programmées durant toute une semaine au niveau du territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou. Au menu, figurent des expositions, vernissage de peinture, projection de films et documentaires, conférences-débats sur des thèmes relatifs à la vie et au combat des femmes à la Maison de la culture Moulood Mammeri de Tizi Ouzou, au Théâtre régional Kateb Yacine, ainsi que dans les différents Centres culturels et Maisons de jeune à travers les quatre coins de la capitale de Djurdjura. Cette journée symbolique est, pour rappel, l'histoire de femmes ordinaires qui ont fait l'histoire. Elle puise ses ra-

cines dans la lutte que mènent les femmes pour participer au développement de la société sur un pied d'égalité avec les hommes.

Elles se réunissent pour célébrer leur journée, car malgré son universalité, la Journée de la femme reste controversée. Un siècle après sa création, fait de lutte pour l'égalité, la justice, la paix et le développement, cet événement a-t-il toujours un sens ? En a-t-il jamais eu ?

A cet effet, les Algériennes en général, et les Kabyles en particulier, n'ont pas failli à la règle en marquant cet événement par des programmes spéciaux.

Le Théâtre régional et la Maison de la culture de Tizi Ouzou seront le théâtre des manifestations mettant en valeur le savoir-faire artistique et la sensibilité féminine, aussi bien sur le plan artisanal tel

détermination de la femme kabyle. A l'instant de la farouche résistance de la reine Berbère Dyhia contre la conquête arabe, suivie de l'insurrection de Fatma N'Soumer face à la redoutable armée française et ces milliers de femmes qui ont contribué activement aux côtés des hommes à la décolonisation de l'Algérie.

Sans oublier, celles qui ont relevé les défis face à une société conservatrice et qui n'ont jamais cessé de battre pour se faire respecter et se faire entendre. Notamment, par le chant, le théâtre, etc. A l'image de Taous Amrouche, Cherifa, Hnifa, Nouara, Zohra... Aujourd'hui, cette même femme ne cesse de s'inscrire parmi l'élite de la société en s'adonnant à la fois aux études, au travail et aux différentes exigences de la vie.

Ferrah Menad

Hypertension

comment mesurer sa tension artérielle soi-même ?

Des chercheurs de l'Inserm ont confirmé grâce à une étude l'existence d'hypertension artérielle «masquée».

Autrement dit, une hypertension qui n'apparaîtrait pas chez le médecin lorsque la tension est mesurée mais seulement à domicile.

Cette découverte encourage ainsi à avoir davantage recours à l'automesure.

L'hypertension artérielle est un trouble cardiovasculaire qui se caractérise, comme son nom l'indique, par une pression sanguine trop élevée dans les artères. Elle peut être aiguë, chronique ou n'être que temporaire mais elle nécessite dans tous les cas

de la vigilance. En effet, l'hypertension a d'importantes conséquences organiques qui peuvent conduire à de véritables maladies.

Elle est ainsi considérée comme un facteur de risque important des maladies cardiovasculaires mais elle peut aussi pro-

voquer des complications rénales voire neurologiques. Il est, donc, particulièrement important de surveiller sa tension artérielle, en particulier pour les personnes présentant des facteurs de risque d'hypertension. C'est notamment le cas des personnes âgées, de celles

qui souffrent de surpoids ou encore des diabétiques. Pour mesurer la tension, il est bien entendu possible de se rendre chez un médecin mais de plus en plus de spécialistes conseillent aux patients de mesurer également leur tension à domicile.

Choisir le bon appareil



Ceci est simple et peut être utile, à condition d'être bien équipé et de respecter certains conseils. L'automesure de la tension se fait à l'aide d'appareils appelés tensiomètres.

Néanmoins, tous ceux actuellement sur le marché ne présentent pas la même fiabilité. Il est, ainsi, notamment

conseillé d'éviter les appareils mesurant la tension au bout du doigt et de plutôt opter pour ceux qui la mesurent au niveau du bras (éventuellement du poignet). Pour aider à choisir le bon modèle, la Société européenne d'hypertension (ESH) a établi une liste des appareils recommandés disponible sur son site.

Si votre bras présente une circonférence supérieure à 30 centimètres, mieux vaut avoir recours à un tensiomètre radial (poignet) qu'huméral (bras). Dans tous les cas, il ne faut pas hésiter à demander

conseil auprès de votre médecin ou votre pharmacien pour le choix de l'appareil. Les modèles peuvent être achetés en pharmacie, dans les grandes surfaces, sur internet ou auprès de vendeurs spécialisés en matériel médical. Leur prix varie de 60 à 130 euros. Une fois équipé de votre tensiomètre, lisez attentivement la notice qui vous expliquera comment l'utiliser.

Tension

Tension



Une bonne position pour des mesures fiables

Pour mesurer une tension fiable, plusieurs conditions sont à respecter. Il faut poser l'appareil sur une table et s'asseoir confortablement à côté.

Choisissez un environnement calme et évitez de réaliser toute activité physique intense avant. De même, il est conseillé de ne pas fumer et de rester assis au moins 5 mi-

nutes avant de procéder à la mesure. Passé ce délai, enfilez le brassard du tensiomètre et ajustez à la bonne hauteur dans le sens indiqué par le fabricant.

Bien noter toutes les mesures réalisées

Lorsque la mesure a été réalisée, il faut bien noter ces chiffres en vue de les montrer à votre médecin. C'est lui qui est le mieux placé pour dire si votre tension est satisfaisante ou non. A titre de

comparaison, une pression artérielle est considérée comme normale quand elle est inférieure à 140/90 mmHg (millimètre de mercure), si elle est mesurée chez le médecin. Si c'est à domicile, les va-

leurs normales sont un peu plus basses, avec une limite à 135/85 mmHg. Néanmoins, la tension artérielle varie au cours de la journée, il existe donc des moments un peu plus propices que d'autres.

TÉLÉCHARGEMENT ILLÉGAL SUR INTERNET Les Américains dégainerent !



Malgré des FAI (fournisseurs d'accès Internet) qui traînent les pieds, refusant notamment les coupures de connexion, les lobbies des industries musicales et cinématographiques américaines sont parvenus à imposer un système de surveillance et de répression des téléchargements illégaux mis en fonction fin février, avec beaucoup de zones d'ombre sur son efficacité et les limites au respect de la vie privée sur Internet.

Samy Yacine

Le Center for Copyright Information (CCI) a eu tous les feux verts pour entamer, au courant de la dernière semaine de février dernier, l'envoi de ses premiers messages d'avertissement aux abonnés américains suspectés d'avoir téléchargé illégalement des fichiers. Originalité du procédé américain, les notifications seront émises, contrairement aux autres pays, notamment européens, non pas par l'Etat mais par les FAI (fournisseurs d'accès à Internet) participant, en l'occurrence AT&T, Cablevision, Comcast, Time Warner Cable et Verizon.

Né en septembre 2011 d'un consensus entre les créateurs de contenus des industries de la musique et du cinéma et, d'autre part, les fournisseurs d'accès à internet (FAI), le CCI a mis en œuvre ce programme appelé le Copyright Alert System (CAS) que le site <http://mediamerica.org> présente comme «un système progressif destiné à informer et décourager le téléchargement illégal sur internet d'œuvres protégées par un droit d'auteur, tout en préservant les intérêts des internautes en matière d'expression et de vie privée.»

Le non-respect des règles au-delà de 4 à 6 alertes de plus en plus rapprochées pourra ainsi amener le FAI à des mesures (ex : réduction temporaire du débit de connexion, redirection vers la page d'accueil etc.), qui en aucun cas ne pourront priver son client des services essentiels tels que l'accès aux services téléphonique de secours (911), mail et services de santé et de sécurité.

Là apparaissent les premières «variations» puisque les suites seront différentes selon l'opérateur. Après des alertes croissantes à chaque récidive, les deux dernières étapes comprennent ainsi, selon le fournisseur d'accès, une réduction du débit de la connexion ou le remplacement de sites de téléchargement populaires par une formation sur le droit d'auteur. Le premier fournisseur d'accès, AT&T, a ainsi opté pour le blocage temporaire des sites de téléchargement jusqu'à complète d'une formation sur le droit d'auteur orchestrée par le CCI.

Verizon préfère la réduction volontaire du débit quand Time Warner Cable bloquera temporairement la connexion de l'abonné. Les solutions choisies par les deux autres participants, Comcast et Cablevision, ne sont pas encore connues. Le blocage à long terme de la connexion ayant été refusé par ces fournisseurs d'accès, les clients ayant en théorie simplement à changer d'opérateur pour récupérer leur connexion.

Ce programme sera piloté par Jill Les-

ser, installé à la tête du CCI. Le site <http://mediamerica.org> rapporte aussi qu'une «structure d'arbitrage, l'*American Arbitration Association*, organisation à but non lucratif, a été retenue pour résoudre les différends et proposer une médiation entre les internautes et les ayants droit des industries concernées.»

Cet accord volontaire réunit au sein du CCI les majors de la musique et du cinéma (les associations professionnelles Motion Picture Association of American, Recording Industry Association of America et leurs membres sont adhérents), et les cinq grands fournisseurs d'accès internet (AT&T, Cablevision, Comcast, Time Warner Cable et Verizon).

Selon le CCI, le téléchargement illégal pèserait pour 16 milliards de revenus non perçus, 2,6 milliards de taxes impayées et pas moins de 373 000 emplois dans l'économie américaine.

Ce système a été mis en place suite à l'échec des projets de loi SOPA (Stop on-

reuler. Début 2012, le sénateur démocrate Harry Reid a annoncé le report du vote sur la loi PIPA. Dans la foulée, le représentant républicain Lamar Smith annonçait le même jour la suspension des travaux de la commission judiciaire sur la loi SOPA, indiquant attendre un soutien plus vaste autour du texte.

Le second point à clarifier reste celui des poursuites à engager en cas de téléchargement illégal même après les notifications prévues. Au moment des discussions sur le contenu de l'accord, en 2011, des divergences étaient alors apparues, d'après le site ZDNet.fr qui écrit que «pendant une table ronde organisée par l'Internet Society et modérée par Declan McCullagh, journaliste pour CNET.com, les dirigeants de Verizon et Time Warner Cable ont déclaré que leur obligation dans le cadre de la riposte graduée se bornait à informer l'internaute de son usage illégitime. La suspension de l'accès Internet ne sera

soit dans le cadre de cet accord sur la riposte graduée. «Nous ne le ferons pas. Poursuivre quelqu'un ne fait pas partie du système et nous ne prévoyons pas de lancer des poursuites» assure-t-il ainsi. Il faut voir, avec le temps, pour croire.

La société civile dubitative

Citée par le site ZDNet.fr, la spécialiste de la propriété intellectuelle au sein de l'association américaine de protection de la vie privée, l'Electronic Frontier Foundation, Corynne McSherry a beaucoup de doutes : «Cet accord présente néanmoins des risques bien réels. La réponse graduée prévoit en effet que l'accès Internet pourra être coupé sans intervention d'un juge, et donc sans véritable capacité de se défendre. Opérateurs et ayants droit assureront qu'un organe indépendant examinera les plaintes des abonnés estimant avoir été injustement sanctionnés.» Une indépendance à l'égard de laquelle elle exprime de sérieux doutes.

Mais la spécialiste de la propriété intellectuelle au sein de l'association craint surtout que cet accord ne soit qu'une première étape. En obtenant ces premières concessions, elle craint ainsi que les producteurs n'en profitent pour exiger plus encore, par exemple en demandant aux FAI qu'ils collectent directement des amendes auprès des internautes suspectés de partages illégalement des fichiers.

Ne touche pas à mes titres !

Sur le site www.numerama.com on apprend qu'en 2011, le service d'hébergement de fichiers Hotfile avait porté plainte contre Warner Bros, après avoir découvert que le studio de cinéma américain avait utilisé abusivement un outil de lutte contre le piratage mis à sa disposition, pour supprimer de Hotfile des fichiers sur lesquels Warner Bros ne disposait d'aucun droit. Par exemple, Warner Bros avait fait supprimer le livre «*Carrier: Out Of The Box*», et le documentaire télévisé «*The Box That Saved Britain*», simplement parce que leur titre comportait celui du film *The Box*.

Il avait aussi supprimé un logiciel open-source qui permettait de télécharger plus vite sur Hotfile... Conclusion du site : «Warner Bros demande à la justice américaine de reconnaître que le studio a le droit de demander aveuglément le retrait de milliers de contenus, quitte à supprimer au passage des contenus sur lesquels il n'a aucun droit. Pour le producteur de films, l'efficacité de la lutte contre le piratage doit primer sur la parfaite sécurité du procédé.»



line piracy Act) et PIPA (Protect intellectual property Act) qui avaient provoqué une mobilisation sans précédent des internautes et consacré le pouvoir de la sphère internet (acteurs comme utilisateurs) face aux industries de la musique et du cinéma. En effet, tout au long de l'année 2011, deux propositions de loi ont beaucoup été commentées par les internautes américains.

Baptisés PIPA (Protect IP Act) et SOPA (Stop Online Piracy Act), ces deux textes devaient fournir aux États-Unis de nouveaux moyens de lutte contre la contrefaçon sur Internet. Mais suite à une très forte mobilisation des internautes et même des grandes multinationales du net, les auteurs des deux lois ont préféré

en revanche pas appliquée.»

«Mais, poursuit le journaliste du site, sur le papier, selon le protocole d'accord conclu entre FAI et ayants droit, la coupe d'accès reste bien une possibilité.» Et de citer Molly Land, juriste à l'université de droit de New York, pour qui «l'accord est rédigé de manière suffisamment ambiguë pour l'autoriser.» Par ailleurs, les ayants droit disposent toujours de la possibilité de porter plainte contre des internautes jugés indélicats. Les opérateurs seront-ils tenus d'informer à cette fin les ayants droit ?

Selon Ben Sheffner, le vice-président des affaires juridiques de la MPAA, le lobby américain du cinéma, il n'est nullement question de poursuivre qui que ce

ADRAR : L'impulsion du développement local au centre d'une rencontre de concertation parlementaires-élus locaux

Les voies et moyens d'impulser l'action de développement local et de prise en charge des préoccupations du citoyen ont été au centre d'une rencontre de concertation ayant réuni, samedi à Adrar, les membres d'une délégation parlementaire et les élus locaux.

La rencontre, qui couvre une tournée d'inspection d'une série de projets relevant de différents secteurs, s'inscrit dans le cadre de l'évaluation de l'avancement des projets de développement retenus en faveur de la wilaya d'Adrar, a indiqué le chef de la délégation parlementaire, le vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Ali Hamel.

Elle vise aussi à transmettre les préoccupations de la population locale aux parties concernées, conformément aux orientations du Premier ministre visant la dynamisation du développement local dans les régions du Sud du pays. Les préoccupations soulevées par les élus locaux ont porté sur l'appel à la relance du secteur des transports, à tra-



vers des projets de viabilisation des routes, l'accélération de la réalisation du projet de la ligne ferroviaire Nord-Sud, eu égard à sa grande importance économique, la révision des tarifs du transport aérien intérieur et la mobilisation d'avions pour les évacuations sanitaires d'urgence.

La révision à la hausse des programmes d'habitat, notamment pour ce qui concerne les formules du logement social et rural, la création d'une cimenterie dans la région pour la réalisation des projets et équipements publics dans les délais fixés, ainsi que la lutte contre la spéculation sur ce matériau, ont également été mis recommandés par les élus locaux. Les élus ont, en outre, sollicité, dans le domaine de la santé publique, le renforcement des struc-

tures de santé à travers les différentes collectivités, la création d'un centre hospitalo-universitaire pour combler le déficit accusé en encadrement médical spécialisé, en plus de la création, à Adrar, d'une antenne de la société nationale de distribution des médicaments.

Ils ont proposé, dans la perspective de consolider les ressources financières des communes, la révision de l'article 20 de la loi de finances pour l'exercice 2013, ainsi que le renforcement de l'investissement dans le secteur agricole par l'extension de la surface arable, la commercialisation des produits agricoles, en plus de la relance du tourisme par l'accroissement des capacités d'accueil des installations touristiques. Un appel a également été lancé pour

œuvrer à la classification des foggaras (système d'irrigation traditionnel) parmi le patrimoine universel dans le but d'assurer sa pérennité, l'amendement de la loi des marchés publics dans le sens de pouvoir confier des petits projets aux artisans et contribuer ainsi à la création de nouveaux emplois en faveur des jeunes.

Les participants ont précisé, par ailleurs, la révision des critères d'octroi des subventions et des projets, notamment dans les secteurs de la santé et des transports, en raison de l'étendue du territoire de la wilaya et des grandes distances entre ses communes, avant d'appeler à l'intégration des risques provoqués par la violence des vents, fréquents dans la région, dans la nomenclature des catastrophes naturelles.

Composée d'une vingtaine de membres des deux Chambres, appartenant à différentes formations politiques, la délégation de parlementaires a, lors de sa visite de quatre jours dans la wilaya d'Adrar, inspecté plusieurs projets de développement relevant des secteurs de la Santé, de l'Education, de la Jeunesse et des Sports, des Ressources en eau et de l'Enseignement supérieur, et pris connaissance des préoccupations des citoyens de la région.

JIJEL : 0770948292

Appel à un «code de conduite» pour les professionnels de la mer

La nécessité d'un «code de conduite» ou d'une «charte» pour les professionnels de la mer a été recommandée samedi à Jijel à l'ouverture des travaux d'un atelier de deux jours de «réflexion et de consultation sur la pêche durable».

Une vingtaine de participants dont des scientifiques, des armateurs, des économistes, de responsables d'associations en relation avec la mer, des représentants du ministère de la Pêche et des ressources halieutiques et de la Chambre nationale de la pêche, ont pris part à cette rencontre organisée au siège de la direction de la pêche et des ressources halieutiques par le Parc national de Taza (PNT) en collaboration avec le Fonds mondial de la nature (WWF), dans le cadre du projet pilote MEDPAN-sud de l'aire marine protégée (AMP) de Taza.

De nombreux intervenants ont été unanimes à reconnaître la «menace sérieuse» qui plane sur les ressources halieutiques et les dangers auxquels elle est exposée, eu égard aux pratiques de pêche sur le littoral.

De l'usage des explosifs à l'utilisation du fusil à harpon, la mer vit effectivement une «course effrénée» au poisson qui, si elle venait à se poursuivre, risquerait d'entraîner la disparition

pure et simple de plusieurs espèces de poissons, a-t-on soutenu lors des débats. Seul un «code de conduite» auquel adhéreraient les professionnels de la mer, regroupés dans une association active sur le terrain, peut mettre un terme à toutes les pratiques illicites, malsaines et illégales de pêche en mer, a notamment souligné Mohamed Kacher, expert à l'Ecole supérieure des sciences maritimes (Eessimal) d'Alger dans une intervention consacrée à «L'impact de la pêche de plaisance sur la biodiversité ichthyologique dans l'aire marine de Taza».

Des travaux «récapitulés, compilés et réajustés» ont démontré qu'il existe des espèces protégées de poisson, au nombre de 328 près des côtes algériennes, réparties en cinq grands classes taxonomiques, 29 ordres et 120 familles, a également indiqué M. Kacher, rappelant qu'il n'y a pas eu d'apparition de nouvelles espèces depuis les années 1950.

Après la présentation des recommandations du dernier comité de pilotage par la représentante du PNT, le chef du service de la pêche maritime à la direction locale du secteur a présenté un état des lieux, s'attardant notamment sur la stratégie de développement enclenchée sur la base

de la feuille de route en plusieurs points élaborée par le ministère de tutelle.

De son côté, M. Saïd Chawki Chakour, expert à l'Université de Jijel, a notamment abordé l'apport économique des aires marines protégées sur le développement de la pêche et du métier de pêcheurs. Une intervention au cours de laquelle il a souligné l'importance et la contribution de l'AMP dans le développement local, «contraintement à certains préjugés».

Selon ce conférencier, 17 doctarrants de l'université Mohamed Seddik Benyahia de Jijel travaillent actuellement sur le projet de la future aire marine protégée. Un expert tunisien, Yacine Skandrami, de l'association tunisienne pour le développement de la pêche artisanale (ATDEPA), invité à cet atelier, a exposé les «activités et les résultats du projet de l'aire marine protégée de Cap Negro/Cap Serrat dans la durabilité de la pêche artisanale».

D'autres communications relatives aux pêcheurs plaisanciers, à l'écotourisme, au projet de classement de la zone marine d'Azzefout (Tizi Ouzou) ont été également présentées lors de cet atelier.

LE PÉRIMÈTRE AGRICOLE DE BENI SLIMANE (MÉDÉA): Prémices d'une relance de la mise en valeur

L'ambitieux projet de mise en valeur de la plaine de Beni-Slimane, dans la wilaya de Médéa, mis entre parenthèses, durant plusieurs décennies, est en train d'être ressuscité à la faveur d'une nouvelle approche, adoptée depuis peu par le ministère de l'Agriculture et du développement rural. Presque cinquante ans après son lancement, le projet n'a pas perdu, pour autant, de son intérêt, notamment auprès des exploitants agricoles de cette partie de la wilaya de Médéa, dont le destin reste étroitement lié au devenir de cette terre fertile et nourricière. Passées les années de scepticisme suscité par la mise en veille du plan de valorisation, initié par les pouvoirs publics, au début des années 1960, l'avènement des différents dispositifs de soutien au secteur agricole, a amorcé d'une nouvelle dynamique qui s'est traduite par une «reprise en main» de cet ambitieux projet. La plaine de Béni Slimane : une seconde Mitidja. La mise en valeur du périmètre de Beni Slimane était annonciatrice, en 1963, d'une véritable mutation agricole dans cette plaine, qui s'étend de Berrouaghia, dans la wilaya de Médéa, jusqu'à Bir Ghebalou, dans la wilaya de Bouira, et qui est considérée, par beaucoup, comme la seconde Mitidja du pays, eu égard à la qualité de son sol. Initier dans le cadre des «zones de développement et d'organisation rurales», à partir de 1963, le projet de valorisation de la plaine de Beni Slimane a suscité un énorme enthousiasme chez les populations rurales, vu l'impact qu'il était censé avoir sur le développement de cette région rurale. L'optimisme affiché, au début, va laisser cependant place, quelque temps après, au doute et au scepticisme, en raison de l'approche «purement bureaucratique» qui a prévalu durant les premières années du lancement du projet. La multiplication des dispositions, tant réglementaires qu'organisationnelles, vont avoir un impact négatif sur le bon déroulement de ce projet. Il y a eu, d'abord, la promulgation, en 1970, d'un décret présidentiel instituant le périmètre de Béni Slimane en «zone de modernisation rurale», suivie, en 1975, de la création du comité technique de «rénovation rurale», pour aboutir, en 1985, à la création d'un autre organisme, en l'occurrence l'Office d'aménagement et de mise en valeur du périmètre de Béni Slimane.

Cependant, aucune action concrète n'est venue appuyer, sur le terrain, cette profusion de décisions, censée servir de cadre d'exécution à cet immense chantier sur lequel reposait les espoirs de milliers de paysans. La nouvelle approche exclut tout monopole de la part des pouvoirs publics. «Il a fallu attendre, l'année 2009, soit quarante-six (46) ans après, pour voir, enfin, les prémisses de cette revitalisation se dessiner à l'horizon grâce à une nouvelle approche qui donne la priorité à l'investissement productif et limite l'intervention des pouvoirs publics, par souci d'efficacité et d'efficience dans la conduite de la démarche préconisée», a-t-on indiqué à la direction des services agricole (DAS). Il est fait part, dans ce contexte, que la nouvelle approche exclut tout monopole des pouvoirs publics sur le processus qui est engagé dans la perspective de la revitalisation de cette plaine, en limitant son intervention au seul domaine exclusif de l'infrastructure d'appoint. Cette intervention se traduit dans la prise en charge des projets d'infrastructures liés directement au projet, à travers la réalisation d'ouvrages hydrauliques, de pistes agricoles, d'amélioration foncière et d'ouverture de pistes agricoles, a-t-on expliqué à la DSA, en faisant observer que le volet investissement, avec tout ce qu'il implique comme actions ou opérations à réaliser, est à la charge des opérateurs économiques ou exploitants agricoles intéressés par ce projet. «Une démarche qui commence à donner ses fruits, eu égard aux résultats assez prometteurs obtenus sur le terrain», a confié le directeur des services agricoles, Mustapha Bennaoui, qui fait état de l'ouverture, au cours des quatre dernières années, de 200 km de pistes agricoles à l'intérieur de ce périmètre, d'une superficie de 270 mille hectares, ainsi que la réalisation de travaux d'amélioration foncière sur plus de 3 000 hectares. Il a révélé, en outre, «la réhabilitation d'un nombre non négligeable d'infrastructures d'élevage avicole et bovin au niveau de plusieurs communes situées à l'intérieur de ce périmètre, en plus de la plantation d'au moins 500 hectares d'oliviers, d'amandiers et de pommiers, à la faveur des fonds de soutien aux filières agricoles». Selon M. Bennaoui, l'apport le plus significatif de l'Etat dans la concrétisation de ce projet réside dans le futur barrage de Béni Slimane, en cours de réalisation, qui va permettre d'irriguer, une fois mis en exploitation, une superficie de 2 000 hectares.

AMBASSADE D'ALGÉRIE A LONDRES Réception en l'honneur des femmes algériennes

L'ambassadeur d'Algérie au Royaume-Uni, M. Amar Abba a organisé, samedi au siège de l'ambassade à Londres, une rencontre avec les femmes algériennes, à l'occasion de la célébration du 8 Mars. Dans une allocution de bienvenue, M. Abba a rappelé les progrès réalisés par la femme algérienne depuis l'Indépendance mettant en exergue son apport à l'éducation nationale. Il a également évoqué les défis qui restent à réaliser. Cette initiative, la première du genre, a été fortement appréciée de la part des femmes membres de la communauté nationale vivant à l'étranger, qui se sont exprimées dans un cadre convivial et démocratique, sur leurs préoccupations quotidiennes vécues à l'étranger. Les femmes algériennes de Londres ont encouragé l'initiative soulignant la nécessité de développer davantage les espaces de communication et de créer un réseau dans le futur pour rapprocher davantage les liens entre les membres de la communauté nationale.

AFRIQUE DU SUD : 6 membres d'une même famille tués par un gang

Les corps de six membres d'une même famille assassinés par un gang ont été retrouvés, samedi, dans une maison située près de la localité de Greytown (KwaZulu-Natal), annonce la police sud-africaine. Les victimes, quatre jeunes garçons et deux filles, ont été tués par des coups de feu pendant leur sommeil, indique la même source, faisant savoir que le gang a fouillé de fond en comble la maison avant de prendre la fuite. L'Afrique du Sud connaît une criminalité record quotidiennement, avec notamment quelque 50 homicides, plus de 100 viols et vols, 700 cambriolages et au moins une attaque de fourgon blindé par jour.

Et 5 morts et 2 blessés graves dans un accident de la route en Afrique du Sud



Cinq personnes ont été tuées et deux autres grièvement blessées dans un accident de la route survenu samedi près d'Alrode, rapporte l'agence de presse sud-africaine (Sapa). Cet accident s'est produit lorsque le conducteur d'une voiture légère a perdu le contrôle du véhicule, avant de percuter un minibus roulant en sens inverse, précise la même source. Selon le dernier rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Afrique du Sud accuse l'un des taux les plus élevés de décès sur les routes dans le monde (33 décès pour 100 000 habitants).

APS

JOURNÉE DE LA FEMME

Une coalition active de la société civile est nécessaire pour consacrer l'égalité des sexes

Les parties activant dans le domaine de la protection des droits de la femme sont appelées à activer dans le cadre d'une coalition «active» et «rationnelle» en vue de consacrer la parité homme/femme dans les domaines politiques et socio-économiques, ont affirmé samedi à Alger des personnalités féminines.

Il est important d'unifier les rangs de la société civile algérienne afin de parvenir à des solutions en faveur de la femme algérienne, ont souligné respectivement la moudjahida Zahra Drif Bitat, la secrétaire générale du Parti des travailleurs (PT), Mme Louisa Hanoune et la ministre de la Culture, Mme Khalida Toumi, en sa qualité de présidente honorifique de l'association «Rachda».

Lors d'une journée de sensibilisation organisée par l'association Rachda à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de la femme sous le thème «Contre l'injustice et pour les droits des algériennes», les intervenantes ont mis en exergue les efforts permanents de la femme pour la consécration de l'égalité et sa lutte



La moudjahida Zahra Drif Bitat

contre la violence politique et juridique dont elle est victime». A ce propos, Mme Drif Bitat a estimé qu'il est nécessaire pour la femme algérienne de «poursuivre sa lutte dans le cadre d'une coalition qui regroupe les associations et organisations concernées par les affaires de la femme en vue d'œuvrer ensemble au recouvrement de ses droits et éviter la dispersion qui ne fait qu'aggraver sa situation vulnérable».

Pour sa part, Mme Louisa Hanoune a indiqué que la violence politique exercée contre la femme n'est pas issue de la société, mais plutôt de la pensée unique portée d'une idéologie particulière, appelant à poursuivre les efforts en puissant la force du courage des femmes de la Révolution. De

son côté, Mme Khalida Toumi, a rendu hommage aux efforts des associations féminines pour la garantie des droits politiques et socio-économiques de la femme depuis la fin des années 80 jusqu'à nos jours. Elle a, par ailleurs, déploré «la marginalisation de la femme aussi bien au sein de la famille que dans le milieu professionnel, notamment lorsqu'il s'agit d'occuper des postes de responsabilité».

Elle a estimé en outre que le taux de représentation de la femme dans les assemblées élues (30%) est «insuffisant», appelant à engager une lutte politique et à former une coalition rationnelle pour l'élever à 50% ainsi qu'à la défense des droits de la femme afin d'empêcher la marginalisation des compétences féminines.

AFFAIRE EL KHALIFA BANK

75 accusés appelés à comparaître devant le tribunal criminel près la Cour de Blida le 2 avril

Soixantequinze (75) accusés dans l'affaire El Khalifa Bank sont appelés à comparaître devant le tribunal criminel près la cour de Blida, lors du procès en cassation prévu le 2 avril prochain, a indiqué dimanche à l'APS le premier adjoint du procureur général de cette instance judiciaire, M. Zerg Erras Mohamed.

Des convocations ont été également envoyées à plus de 300 témoins, a-t-il ajouté, précisant que 50 parties civiles sont concernées par ce procès. Le même responsable a indiqué que le procès sera présidé par le juge Antar Menouar, expliquant qu'il ne pouvait prévoir sa durée (du procès) au vu du grand nombre d'accusés et de témoins. «La question dépend également de la seule appréciation du juge chargé de ce dossier», a-t-il précisé.

La Cour suprême a décidé d'accepter, le 19 janvier 2012, les pourvois en cassation introduits par la défense et le mi-

nistère public dans cette affaire. Le tribunal criminel près la cour de Blida avait jugé cette affaire en première instance en mars 2007, en présence de 94 accusés. Il avait par ailleurs jugé par contumace 10 accusés en fuite, dont le principal mis en cause,

Abdelmoumène Rafik Khelifa. Les accusés avaient été jugés notamment pour les chefs d'inculpation d'«association de malfaiteurs, vol qualifié, escroquerie, abus de confiance et falsification de documents officiels». Des peines, allant jusqu'à la perpétuité avaient été prononcées à l'encontre des principaux accusés, dont le responsable du groupe Khalifa, Abdelmoumène Rafik Khelifa.

La justice avait été saisie pour cette affaire après que la Banque d'Algérie eut constaté en 2003 un trou de 3,2 milliards de dinars dans la caisse principale de la banque El Khalifa, rappelle-t-on.

EL TARF :

Un véhicule intercepté quelque temps seulement après son vol

Les éléments de la Sûreté nationale de la wilaya d'El Taref, ont procédé, le 03 mars, à l'arrestation d'un individu âgé de 27 ans, quelque temps seulement après avoir dérobé un véhicule. Suite à une plainte déposée par un citoyen âgé de 24 ans, qui s'était présenté au service de la Sûreté urbaine de la commune d'Echâat, pour signaler avoir été victime d'une agression à l'aide d'une épée suivie du vol de

son véhicule. Les services de la Sûreté nationale de wilaya d'Etaraf, ont émis un bulletin de recherche qui s'est soldé en un laps de temps par l'interception dudit véhicule au niveau de la ville de Bouachir Tahar et l'arrestation de l'auteur du vol. Lors de la fouille de la voiture, la police a récupéré l'arme blanche utilisée lors de l'agression et une bonbonne de gaz lacrymogène.

Volé à El Khroub, un véhicule est récupéré à Alger

Suite à une enquête, et en vertu d'un mandat d'extension de compétence et de perquisition, les éléments de la Sûreté nationale de la wilaya de Constantine, se sont rendus à Dar El Beida (wilaya d'Alger), où il a été procédé à l'interpellation d'un commerçant N. A., 36 ans, demeurant à Bordj El Kiffan et la récupération d'un véhicule de marque Volkswagen Golf, appartenant au nommé D.A., volé durant la nuit du 28 au 29 février, alors qu'il était en stationnement à El Khroub (wilaya de Constantine). Le mis en cause a été présenté devant la justice.

ORAN :

Démantèlement d'un réseau international de trafic de véhicules

Les éléments de la police des frontières ont intercepté le 20 février dernier au niveau du port d'Oran, 06 véhicules en provenance d'Alicante (Espagne), dont les conducteurs circulaient avec des procurations falsifiées. 09 individus âgés entre 26 et 47 ans, ont été interpellés lors de cette opération.

Programme du lundi 11 mars 2013



09h30 : Le soleil et la vérité (21) rediff - Feuilleton alg
10h00 : El ardh el haya (10) - Documentaire
10h30 : Loulou (12) - Dessin animé
11h00 : Canal foot «rediff» - Emission sportive
12h00 : Journal en français+météo - Information
12h30 : Oua yabqa el hob (03) - Feuilleton double
13h45 : Ala tarik el chaye - Documentaire
14h30 : Yaoumiate moudir ame (26) - Feuilleton arabe
15h15 : C'est son show «rediff» - Emission
17h05 : 52' chrono - Emission sportive
18h00 : Journal en tamazight - Information
18h30 : Le soleil et la vérité (22) - Feuilleton alg
19h00 : Journal en français+météo - Information
19h30 : Aravis, la chaleur de l'hiver - Reportage
20h00 : Journal en arabe - Information
20h45 : Questions d'actu (direct) - Information
22h00 : Zahoua - Divertissement
23h00 : Tin-Hinan - Reportage
ooohoo : Journal en arabe - information



12:00 Les douze coups de midi - Jeu
12:50 Petits plats en équilibre - Magazine de la gastronomie
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre - Magazine de la gastronomie
13:50 Météo
13:55 Les feux de l'amour - Feuilleton sentimental
14:55 Voleurs de stars - Téléspectacle dramatique
16:35 Quatre mariages pour une lune de miel - Téléréalité
17:25 Bienvenue chez nous - Jeu - Chez Anne et Robert, Bouches-du-Rhône - Saison 2
18:20 Une famille en or - Jeu
19:05 Le juste prix - Jeu
19:45 Nos chers voisins - Série humoristique
19:55 Météo
20:00 Journal
20:35 Mon assiette santé - Magazine de services
20:40 Météo
20:45 Après le 20h, c'est canteloup - Divertissement-humour
21:45 La croisière - Série humoristique - Famille je vous aime - Saison 1 (2/6)
22:45 New York unité spéciale - Série policière - La ligue des justiciers - Saison 13 (19/23)
23:35 New York unité spéciale - Série policière - Brandy à jamais - Saison 12 (12/24)



12:00 Tout le monde veut prendre sa place - Jeu
12:55 Météo 2
13:00 Journal
13:49 Météo 2
13:50 Consomag - Magazine du consommateur
14:00 Toute une histoire - Magazine de société
15:15 Comment ça va bien ! - Magazine de services
16:15 Le jour où tout a basculé - Magazine de société - Mon patron m'a mise au placard
16:40 Le jour où tout a basculé - Magazine de société - Ôn m'a volé ma paternité
17:10 Côté match - Multisports
17:15 Seriez-vous un bon expert ? - Jeu
17:54 CD d'aujourd'hui - Variétés
17:55 On n'demande qu'à en rire - Divertissement-humour
19:00 Mot de passe - Jeu
19:25 Météo 2
19:30 N'oubliez pas les paroles - Jeu
20:00 Journal
20:40 Tirage du loto - Loterie
20:43 Image du jour - Magazine sportif - Le Tournoi des VI Nations
20:44 Météo 2
21:25 D'art d'art - Magazine culturel - Le cabinet d'amateur
21:30 Rizzoli & Isles : autopsie d'un meurtre - Série policière - La bête en moi - Saison 1 (9/10)
22:00 Rizzoli & Isles : autopsie d'un meurtre - Série policière - Meurtre au féminin - Saison 1 (6/10)
22:55 Mots croisés - Débat



12:00 12/13 : Journal régional
12:25 12/13 : Journal national
12:55 Météo à la carte - Magazine de découvertes
13:50 Si près de chez vous - Magazine de société - Une relation à risque - Saison 1
14:15 Si près de chez vous - Magazine de société - Un plat dur à avaler - Saison 1
14:45 Keno - Loterie
14:50 Inspecteur Derrick - Série policière - Le cadavre du parc - Saison 14 (5/11)
16:10 Des chiffres et des lettres - Jeu
16:50 Harry - Jeu
17:20 Un livre, un jour - Magazine littéraire L'Envers d'une vie, de Caroline Pascal (Plon)
17:30 Slam - Jeu
18:10 Questions pour un champion - Jeu
19:00 19/20 : Journal régional
19:18 19/20 : Edition locale
19:30 19/20 : Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport - Multisports
20:10 Et si on changeait le monde - Magazine de services
20:15 Plus belle la vie - Feuilleton réaliste
20:45 Nos printemps 70 - Société

Durée : 1h25 - Réalisateur : Emmanuelle Nobécourt Entre mai 1968 et 1981, portrait d'une jeune génération engagée, qui découvre à la fois le monde de la politique et ses premiers émois amoureux.
22:10 Coluche : un clown ennemi d'Etat - Politique
22:50 Météo
23:07 Parlons passion - Magazine de services
23:10 Soir 3
23:40 Irak : quand la France dit non à L'Amérique - Géopolitique

CANAL+ Les Guignols de l'info - Divertissement-humour
12:20 La nouvelle édition 1^{re} partie - Magazine d'actualité
12:45 La nouvelle édition - Magazine d'actualité
14:00 Au pays du sang et du miel - Drame
15:55 Babioles - Série d'animation - Culinair
16:00 L'effet papillon - Magazine d'actualité
16:35 Possessions - Drame
18:10 Kaira shopping - Série humoristique - Audiodel Kaira - Saison 2
18:15 Les Simpson - Série d'animation - Mobile Homer - Saison 16 (13/21)
18:45 Le JT
19:05 Le grand journal - Talk show
20:05 Le petit journal - Divertissement
20:30 Le grand journal, la suite - Talk show
23:05 Spécial investigation - Magazine d'information
Hugo Chavez : le grand mensonge



11:45 La petite maison dans la prairie - Série sentimentale - Les évadés - Saison 6 (19/26)
12:40 Météo
12:45 Le 12.45
13:05 Scènes de ménages - Série humoristique
13:40 Météo
13:42 Astuces de chef - Magazine culinaire
13:45 Celeste & the city - Téléspectacle sentimental
15:40 La maison de la discorde - Téléspectacle sentimental
17:35 Un dîner presque parfait - Jeu - Verviers
18:45 100 % mag - Magazine d'information
19:40 Météo
19:45 Le 19.45
20:05 Scènes de ménages - Série humoristique
23:45 Norbert et Jean : le défi - Magazine culinaire - Créez des plats gastronomiques uniquement à base des restes de la veille ! - Saison 1

La sélection



20:50

La croisière - Série humoristique

Durée : oh55 - Acteurs : Christophe Malavoy, Lola Dewaele, Anne-Elisabeth Blateau - Réalisateur : Pascal Lahmani
Vive la mariée - Saison 1 (1/6)
Le «Prince des Mers» sillonne la Méditerranée au gré des histoires de son commandant, de l'équipage et des passagers, qui espèrent vivre une croisière de rêve.



20:45

Rizzoli & Isles : Autopsie d'un meurtre - Série policière



Durée : oh40 - Acteurs : Angie Harmon, Sasha Alexander, Jordan Bridges - Réalisateur : Mark Haber
Le retour du Chirurgien - Saison 1 (8/10)
Le corps d'un homme, disparu depuis deux ans, est retrouvé dans un parc : tout rappelle le mode opératoire d'un tueur en série actuellement en prison.



20:45

Nos printemps 70 - Société



Durée : 1h25 - Réalisateur : Emmanuelle Nobécourt Entre mai 1968 et 1981, portrait d'une jeune génération engagée, qui découvre à la fois le monde de la politique et ses premiers émois amoureux.



20:55

Les anonymes : un'pienghjite micca - Téléspectacle dramatique



Durée : 2h10 - Acteurs : Mathieu Amalric, Olivier Gourmet, Karole Rocher - Réalisateur : Pierre Schoeller
Retour sur le procès très médiatique du groupe dit des «Anonymes», condamné pour l'assassinat du préfet Claude Erignac, le 6 février 1998, à Ajaccio.



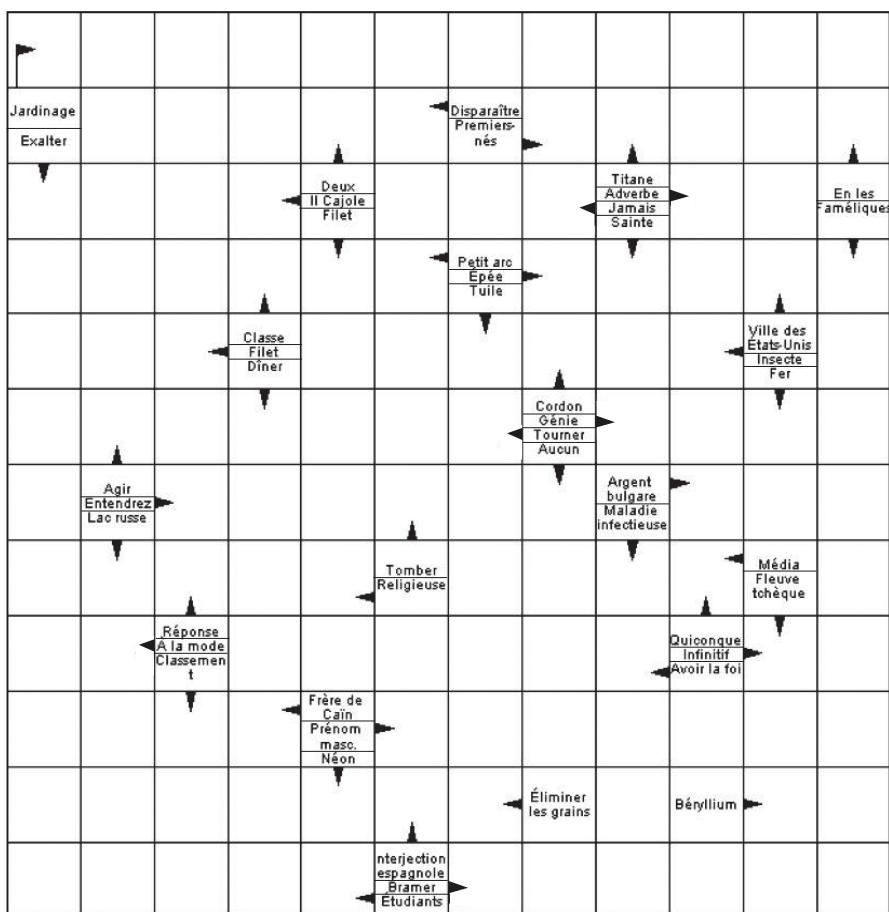
20:50

Top chef - Téléréalité



Durée : 2h55 - Présentateur : Stéphane Rotenberg
Episode 6 - Saison 4
Pour leur sixième semaine de compétition, les neuf candidats encore en lice jouent leur immunité sur une épreuve coup de feu 100 % pâtisserie. Leur défi : réaliser un gâteau au chocolat parfait sous le regard de Patrick Roger, Meilleur Ouvrier de France. Pour l'épreuve des chefs, un groupe de quatre candidats devra ensuite réaliser un authentique hamburger à partir de grands classiques de la cuisine populaire comme la choucroute ou la pêche, pendant que l'autre groupe devra conquérir les sports des Stades français et toulousain avec une blanquette de veau ou un cassoulet revisités à la sauce «Top chef». L'ultime duel avant l'élimination aura lieu en pleine nuit au cœur du Stade de France.

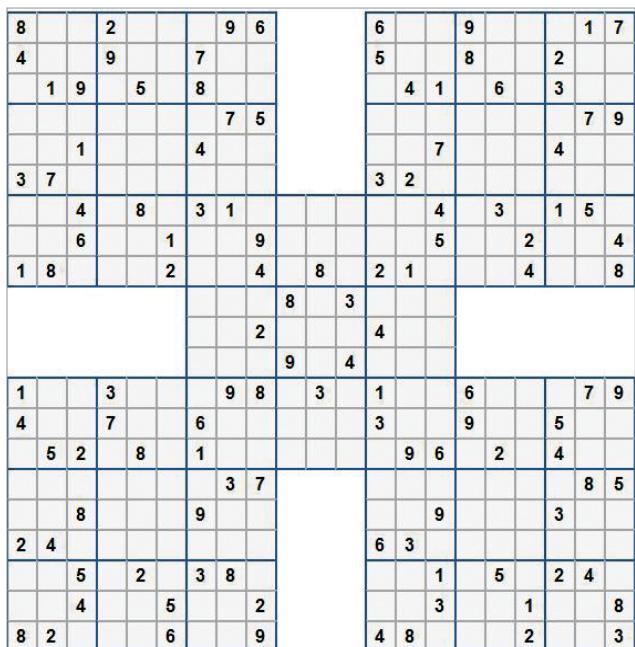
Mots fléchés n°217



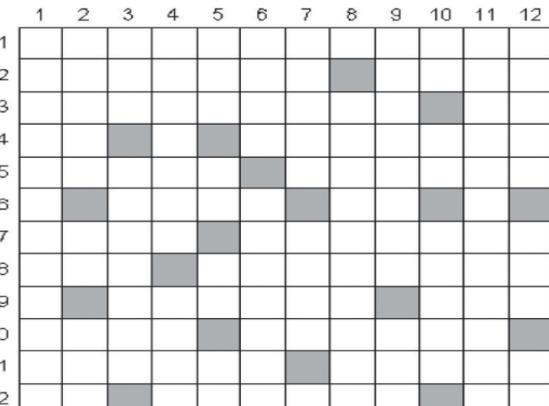
Samurai-sudoku n°217

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°217



Horizontalement:

- Art d'incruster au marteau des filets décoratifs d'or sur une surface métallique ciselée
- Spumes - Habitants
- Tumeurs graisseuses bénignes - Nielsbohrium
- Interjection - Fleuve de l'antique Sogdiane
- Proposition - Vol
- Filet - Candela
- Partie inférieure du système jurassique - Prénom féminin
- Rivière de l'Asie - Gâteaux aux fraises
- Ensemble des sommes allouées sur un budget - Dans la rose des vents
- Jehol - Ouvrages exposant les résultats d'une recherche
- Brisa les dents - Propioniquer
- Sélénium - Rivaux - Adjectif possessif

Verticalement:

- Femme de lettres française
- Laborieux - Pronom personnel - Ville des Pays-Bas
- Changement - Légèrement froide
- Câbles - Licol
- Terme de tennis - Conjonction - Fer - Thulium
- Pronom relatif - Officier de bouche, à la cour des rois de France
- Site archéologique du Mexique - Connait
- Assiduité
- Chiquenaudes données sur le nez - Envers
- Américum - Radio-Canada - Attachées
- Actions aimables
- Ville d'Allemagne - Epoque - Dieu soi

Proverbes

Une main toute seule ne peut pas applaudir.

Proverbe algérien

C'est le manque d'hommes, qui fait des féminisés des hommes.

Proverbe berbère

L'oisif joue avec le diable.

Proverbe arabe

L'exactitude est la politesse des rois.

Proverbe français

C'est arrivé un 11 mars

2004 : Attaque terroriste à Madrid (Espagne). Des attentats sanglants frappent presque simultanément des trains et des gares madrilènes en pleine heure de pointe, tuant 191 personnes et en blessant plus de 1.500.

2005 : Sortie européenne de la console portable de Nintendo, la Nintendo DS.

2005 : Le transporteur à râbas Jetsgo de Montréal met fin à ses activités.

2007 : Après 12 ans passés à la tête de l'État français, Jacques Chirac annonce qu'il ne briguera pas un troisième mandat.

2009 : Fusillade de l'Albertville-Realschule. Tim Kretschmer, ancien élève âgé de 17 ans, tue 16 personnes (10 élèves, 3 enseignants et 3 passants) à Winnenden (Allemagne) avant d'être abattu par la police.

2011 : Un séisme de magnitude 9,0 sur l'échelle de Richter a lieu au Japon. Il s'ensuit un tsunami qui s'abat sur les côtes de l'Asie orientale et un grave accident nucléaire à la centrale de Fukushima (Japon).

2011 : Commercialisation de l'iPad 2 aux États-Unis.

Célébrations :

- Journée mondiale de la plomberie.
- Global day of prayer for Burma, Journée mondiale de prière pour la Birmanie.

- **Lituanie :** Journée du rétablissement de l'État lituanien indépendant vis-à-vis de l'Union soviétique en 1990.

ELECTIONS DE LA FÉDÉRATION DE HANDBALL (FAHB)

Benmehsoula : «Tant que Derouaz est candidat, je ne postulerai pas»

M. A. F

L'ancien joueur de l'équipe nationale de handball et actuel président du HBC El Biar, Abdesslam Benmehsoula, refuse de postuler au poste de président de la fédération algérienne de handball (Fahb), «tant que Aziz Derouaz» est candidat.

«C'est vrai que j'ai songé à présenter ma candidature lors des prochaines élections de la fédération, mais quand j'ai appris que de Derouaz envisage de briguer le même poste, j'ai préféré

me retirer et le soutenir dans son projet», nous a affirmé Benmehsoula, dont Derouaz n'est autre que son ancien coach en équipe nationale. Avec le retrait de Benmehsoula, les prochaines élections verront un «affrontement» entre le président sortant, Djaâfar Aït Mouloud, Aziz Derouaz, et probablement le président de la JSM Skikda, Yacine Aliout. Si les deux premiers ont déposé officiellement leur dossier au niveau de la commission de candidature, le troisième ne l'a pas faite encore. Après avoir annoncé qu'il ne comptait pas briguer un nouveau mandat, il a choisi de déposer ma candidature. Ils m'ont fait changer d'avis et je suis le premier à avoir

est revenu samedi sur sa décision, en déposant dans la même journée sa candidature «sur insistance des présidents des ligues et de clubs», en vue de l'Assemblée générale élective (AGE) prévue jeudi prochain. «Dans un premier temps, j'avais décidé de ne pas postuler pour un nouveau mandat, mais après insistance des présidents de Ligues régionales et des clubs, j'ai choisi de déposer ma candidature. Ils m'ont fait changer d'avis et je suis le premier à avoir

déposé ma candidature», a-t-il expliqué. Djaâfar Aït Mouloud avait été élu président en 2009. Son mandat a été marqué par l'arrêt du championnat d'excellence, suite au boycott de certains clubs, contestant le nouveau système de compétition promu par la Fahb. «Je suis très confiant quant à ma réélection jeudi prochain à la tête de la fédération. Sans ce soutien que l'on m'a promis, je n'aurais jamais brigué un nouveau mandat», a-t-il ajouté. Prévue initialement pour samedi (18h00), le dernier délai du

dépôt des candidatures a été prolongé à aujourd'hui, à la même heure. La Fahb a tenu lundi dernier son assemblée générale ordinaire (AGO), au cours de laquelle les bilans moral et financier de l'exercice 2012 et du mandat olympique 2009-2012, ont été adoptés. Le prochain président de la Fahb aura la mission de relancer le championnat, et surtout engager un nouveau sélectionneur pour l'équipe nationale, en remplacement de Salah Bouchekriou, parti au Bahreïn, à moins d'une année de la tenue du Championnat d'Afrique des nations CAN 2014, prévue en Algérie.



RUGBY EN ALGÉRIE

Benhassan : «Créer d'abord une fédération pour être reconnus au niveau des institutions internationales»

La création d'une fédération de rugby et la constitution d'une équipe nationale, constituent les objectifs d'une poignée d'Algériens, «écrus» de cette discipline qui se battent depuis plusieurs années pour faire admettre leurs doléances afin que l'Algérie, un pays aussi vaste et au potentiel sportif exceptionnel puisse rejoindre la cour des grands de ce sport qui reste avec le football, la discipline la plus populaire dans le monde. Abdelkader Sofiane Benhassan, est l'un des ces irréductibles qui n'entendent rien lâcher pour faire entendre sa voix en frappant depuis plusieurs années aux portes des responsables du sport national. Fondateur du Stade Oranais de rugby, Benhassan martèle qu'il est temps que l'Algérie prenne une place de choix dans le għoġha continental de cette discipline et cela, affirme-t-il, passe inéluctablement d'abord par la création d'une instance fédérale, alors que la mise sur pied d'un championnat et la constitution d'une équipe nationale «peuvent suivre immédiatement puisque tout est déjà préparé», souligne-t-il. «Notre grande ambition est de constituer une équipe nationale de rugby pour prendre part aux compétitions internationales. C'est notre principal objectif. Seulement, cela ne peut se concrétiser tant qu'il n'y aura pas une fédération afin d'organiser les différents clubs et permettre ainsi de créer d'autres associations», a affirmé à l'APS Benhassan. Ancien joueur de rugby en championnat de France, Benhassan Abdelkader Sofiane, qui a disputé quelques matchs avec la sélection algérienne mal-



gré l'absence d'une fédération, participe grandement au développement de cette discipline en Algérie. «On n'est malheureusement pas encore représentés au niveau des institutions internationales, au moment où on compte pourtant plus de 1 000 adhérents au niveau du territoire national qui ont été formés durant 5 ans. Nous avons jeté les bases du développement du Rugby en Algérie à travers la création d'une dizaine des associations sportives. Récemment des clubs ont vu le jour au niveau d'Ain Bénian, M'sila, Arzew, Bejaïa, et Rouiba», a-t-il révélé.

Faute d'un structure chargée de gérer un championnat et surtout de moyens, les précurseurs du rugby en Algérie «se débrouillent» en organisant chaque semestre un tournoi national regroupant l'ensemble des clubs. «Chaque six mois, nous organisons un tournoi national, alors qu'une épreuve régionale se déroule trimestriellement», a indiqué Benhassan qui déplore le manque d'information et l'absence de médiatisation des activités qu'il organise avec ses pairs. En attendant la création tant souhaitée d'une fédération, le paquet est mis sur la formation de

joueurs, de techniciens et d'arbitres. «Même des cadres du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) ont bénéficié de cycle de formation par le biais de la fédération internationale de rugby (IRB)», précisant avoir reçu les félicitations de l'instance mondiale pour le travail de formation qui a été effectué jusque-là. Ex-professionnel, Benhassan ne désespère pas de voir aboutir les démarches en dépit du «blocage» auquel ces bénévoles ont dû faire face. «Nous avons adressé des correspondances au MJS pour faire valoir nos doléances, mais hélas, on a été bloqués quelque part. Franchement, c'est aberrant de ne pas disposer d'une fédération», a-t-il regretté, lançant un appel pour que l'Algérie «ne doit pas rester à la traîne par rapport aux autres pays africains qui disposent déjà de structures fédérales».

En dépit de l'absence d'un cadre organisationnel, l'équipe nationale de rugby se contente depuis quelques années de disputer des matches amicaux contre de différentes sélections. Faute d'une reconnaissance officielle par les responsables du sport national, le XV d'Algérie participe à des joutes amicales ou sert tout simplement de sparring-partner à d'autres équipes qui préparent des compétitions internationales, à l'image de la Tunisie ou encore l'Egypte.

Des résultats prometteurs

«Avec notre potentiel, on devrait participer aux compétitions internationales et pourquoi pas aux éliminatoires du Mondial», regrette Benhassan, précisant que

l'Algérie au vu de ce qu'elle a montré et des résultats qu'elle a enregistrés, est considérée comme un favori en puissance par la Confédération africaine de rugby (CAR), alors qu'officiellement l'équipe nationale n'existe toujours pas. À titre de rappel, en 2010, l'Algérie a remporté brillamment un tournoi qui s'était déroulé au Caire, en présence de l'Egypte (pays hôte), le Liban, et la Mauritanie. En demi-finale, les Verts l'avaient emporté face aux Libanais (50-0), avant de rééditer le même coup en finale face à l'Egypte en l'atomisant sur le même score. L'Algérie avait pris part à ce tournoi sur invitation de l'International rugby Board (IRB). Deux ans plus tard, les Algériens ont pris le meilleur sur la Tunisie (8-7), qui n'est autre que le champion d'Afrique en titre. «Même si tout se passe très bien avec l'IRB, sans une fédération affiliée, nous ne pouvons plus avancer. L'avantage, c'est que l'Algérie possède déjà une équipe prête, car nous avons des joueurs locaux de très bon niveau et d'autres qui évoluent dans différents paliers des championnats de France de la discipline. Notre objectif est la création d'une fédération pour que nous puissions participer à la coupe d'Afrique des nations et la gagner rapidement», souligne très sérieux le responsable du Stade Oranais, précisant qu'un succès en CAN permettra à l'Algérie de participer aux éliminatoires de la Coupe du monde de la discipline, «qui reste, et cela souvent les gens l'ignorent, le 3^e événement sportif planétaire après les jeux olympiques et la coupe du Monde de football».

Solution Samurai-sudoku N°216

2	4	7	8	9	5	6	1	3
6	3	8	1	2	7	4	9	5
5	9	1	6	3	4	7	2	8
4	1	6	5	8	2	9	3	7
3	8	2	9	7	6	5	4	1
7	6	9	4	1	3	2	8	6
1	6	3	2	5	9	8	7	4
9	7	4	3	6	8	1	5	2
8	2	5	7	4	1	3	6	9

4	1	7	3	6	5	8	2	9
5	9	2	1	8	4	6	3	7
6	3	8	2	9	7	1	4	5
2	4	3	6	5	1	7	9	8
1	8	5	7	2	9	4	6	3
9	7	6	4	3	2	8	5	1
7	5	6	3	4	1	8	7	2
3	2	1	9	8	7	6	9	5
8	6	7	2	3	9	4	1	5

2	9	5	4	7	1	6	8	3
6	8	7	2	3	9	4	1	5
4	1	3	5	6	8	6	9	7
5	3	2	6	7	4	9	1	8

Solution Mots Croisés N°216

CARQUEIRANNE
ODEURS■MEUT
NICEE■AVINEE
CRUSTACE■N■T
IE■TERTIAIRE
L■UER■ALI■AM
IMBUES■LONGE
AGAR■ABELIEN
B■C■CHARI■AT
US■CHALE■UN■
LISIER■NANTI
ECU■FACTURER

Solution Mots Fléchés N°216

SCRIPTURAIRE
AIOLI■SAUNER
LAPINE■IXODE
INA■SOUL■CUI
FORMOL■LATIN
I■TENERE■ART
COZES■PRIVEE
ALS■S■BRAVO■R
TYR■MAIE■M■
IMAGERIE■VIN
OPTERIONS■EU
NESLE■STABLE

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE GOLF

La liste unique n'a pas obtenu la majorité

Le candidat unique à la présidence de la Fédération algérienne de Golf (FAG), Othmane Slim, n'a pu obtenir la majorité des voix des votants, samedi lors de l'assemblée élective à l'Infs/STS à Dely Ibrahim (Alger), un autre cas semblable à celui de la Fédération algérienne handisport (FAH), que devra trancher prochainement la commission nationale de candidature du ministère de la Jeunesse et des Sports. Le candidat au poste de président de la FAG, M. Othmane Slim (avec sa liste) a récolté 12 voix des 24 membres présents, à l'AG, 12 membres ayant voté contre. La composante de l'assemblée générale de la FAG comprend 26 membres.

Le représentant du MJS, présent aux travaux de l'AG, Malek Sidi Maâmar n'a pas pu prendre de décision sur place, préférant soumettre ce «dilemme» à la commission nationale de candidatures, présidée par le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Tahmi. «Les statuts de la Fédération de golf n'ont pas prévu ce cas de figure, à savoir lorsque l'unique candidat à la présidence ne récolte pas la majorité (50+1) des voix exprimées. En revanche, quand il s'agit de deux candidats ou plus, l'article 38 des statuts est clair : il sera procédé à un second tour. Ainsi, devant ce vide, on va se référer à la commission nationale de candidatures qui va trancher sur ce cas de figure», a indiqué à la presse M. Sidi Maâmar.

Contactée par l'APS, une source au MJS, a confié que la commission nationale de candidatures devrait siéger ce soir ou demain samedi au plus tard, pour prendre la décision qu'elle juge opportune en application de la réglementation en vigueur. La même source écarte une éventuelle réouverture «des candidatures pour l'assemblée élective qui sera convoquée dans un délai très court. On apprend que le candidat, Nabil Lahoubi, de la liste rejetée par la commission de candidatures de la fédération, compte introduire un recours auprès de la commission nationale de candidatures sur le rejet de sa liste, alors que une bonne partie de l'AG compte saisir le ministre de la Jeunesse et des Sports, M. Mohamed Tahmi, en sa qualité de président de la commission nationale de candidatures pour dénoncer la falsification de documents» de quelques dossiers des candidats dans la liste unique présentée lors de l'AG élective.



FÉDÉRATION ALGÉRIENNE HANDISPORT (FAH)

L'assemblée élective aura lieu lundi au COA

L'assemblée générale élective de la Fédération algérienne handisport (FAH), aura lieu lundi à 10h00, au siège du Comité olympique algérien (COA), a-t-on appris dimanche auprès de l'instance fédérale. L'AG élective qui aura lieu selon le scrutin «le président et sa liste», proposera deux listes, présidées respectivement par Saïd Louinis, membre du Groupe-mission sportif pétroliers, et par Rachid Haddad, ancien entraîneur national d'athlétisme à la Fédération.

Chaque candidat devra présenter, selon les nouveaux statuts de la fédération, une liste comprenant un président «10 membres» 3 suppléants. Il est à rappeler qu'une première AG élective de la FAH avait eu lieu le 28 février dernier, mais a dû être repoussée, après que la liste unique présentée n'ait pu obtenir la majorité des voix exprimées.

En effet, le seul candidat au poste de président de la FAH, M. Saïd Louinis, (avec sa liste) avait récolté 32 voix

des 72 membres présents, alors que 36 membres ont voté contre. Quatre bulletins ont été déclarés nuls.

La nouvelle composante de l'assemblée générale de la FAH comprend 75 membres.

La situation avait poussé la commission nationale de candidatures de la Fédération algérienne de handisport (FAH), à rouvrir les candidatures aux postes de président et membres de cette instance et appeler à une autre AG élective.

COA

Mustapha Berraf et Mohamed Bouabdallah candidats à la présidence

MM. Mustapha Berraf et Mohamed Bouabdallah sont les deux candidats à la présidence du Comité olympique algérien (COA) dont l'assemblée générale élective aura lieu samedi prochain à 10h00 à Alger, a annoncé la commission de candidatures.

Cette dernière, réunie samedi, date limite de dépôt des candidatures à la présidence et au Comité exécutif

du COA pour le mandat olympique 2013-2016, avait été instituée lors de l'assemblée générale ordinaire du 14 février.

L'assemblé générale du Comité olympique algérien compte 80 membres. Le bureau exécutif du COA est composé des représentants de huit (8) fédérations olympiques, quatre (4) fédérations non-olympiques et autres candidatures ainsi qu'un

membre féminin. Au titre des fédérations olympiques, 13 candidats sont en lice pour entrer au bureau exécutif contre 17 pour les fédérations non-olympiques et autres candidatures. Quant aux candidates au titre de membre féminin, la commission de candidatures, présidée par la secrétaire générale du COA Zehour Ghidouche, a retenu Benida-Merah Nouria et Boulmerka Hassiba.

ATHLÉTISME/MARATHON DE NAGOYA
La Japonaise Ryoko Kizaki remporte la course

La Japonaise Ryoko Kizaki a remporté dimanche le marathon de Nagoya en 2h 23 minutes 34 sec, devant l'Ethiopienne Berhane Dibaba (2h 27 sec) et la Japonaise Mizuki Noguchi (3h 31 sec). Kizaki (27 ans), 16e aux Jeux olympiques de Londres, et Dibaba se sont débarrassées de Noguchi (34 ans), médaillée d'or aux Jeux olympiques d'Athènes en 2004, peu avant le 36e kilomètre, avant de se départager en toute fin de course. Kizaki améliore au passage son meilleur chrono personnel.

Classification:

1. Ryoko Kizaki (JPN)	2 h 23:34
2. Berhane Dibaba (ETH)	2 h 23:51
3. Mizuki Noguchi (JPN)	2 h 24:05
4. Jelena Prokopcu (LAT)	2 h 25:46
5. Eri Hayakawa (JPN)	2 h 26:17
6. Mestawet Tufa (ETH)	2 h 26:20
7. Yoko Miyauchi (JPN)	2 h 27:17
8. Genet Getaneh (ETH)	2 h 28:08
9. Asami Kato (JPN)	2 h 30:26
10. Misato Horie (JPN)	2 h 30:52

TOUR D'ALGÉRIE-2013:
Le Maroc participera avec six coureurs (fédération)

L'équipe marocaine de cyclisme participera avec 6 coureurs à la 3^e édition du Tour d'Algérie cycliste (TAC-2013), prévue du 11 au 23 mars, a annoncé la Fédération royale marocaine de cyclisme (Frmc). Il s'agit des coureurs Adil Jelloul, Ismail Laâyoune, Adel Reda, Essaid Abelouach, Anas Aït El Abdia et Lahcen Saber, précisera la Frmc dans un communiqué, ajoutant que le Marocain Mohamed Ghazlouni a été retenu parmi les arbitres accrédités en application de l'accord de coopération signé en septembre dernier à Benguerir (sud du Maroc) entre les fédérations des deux pays. Le Tour d'Algérie 2013 devra traverser, cette année, neuf wilayas : Alger, Bouira, Sétif, Constantine, Mila, Batna, Biskra, Blida et Tipasa. Pour cette troisième édition, la FAC a inscrit également les Tours de Blida (18-20 mars) et Tipasa (21-23 mars) dans le calendrier de l'UCI, et ce, pour permettre aux athlètes des différentes équipes de glaner un maximum de points au classement UCI-Africa Tour.

BOXE - IBF

Hopkins, 48 ans, encore champion du monde le plus âgé de l'histoire

Le boxeur américain Bernard Hopkins, déjà champion du monde le plus âgé de l'histoire, a repoussé encore la limite en décrochant une nouvelle ceinture mondiale, à 48 ans, après avoir battu son compatriote Tavoris Cloud pour le titre IBF des mi-lourds, samedi à New York. Hopkins a été déclaré vainqueur à l'unanimité des juges (117-111, 116-112 et 116-112) face à Cloud, de 17 ans son cadet, qui défendait son titre pour la cinquième fois, à Brooklyn. En mai 2011, Hopkins «l'exécuteur», 46 ans et 126 jours alors, avait déjà amélioré ce record d'âge en remportant le titre WBC des mi-lourds face au Canadien Jean-Pascal, à Montréal, dépassant ainsi le légendaire George Foreman, encore champion du monde à 45 ans. Grâce à cette victoire venue après 25 ans de son premier combat professionnel, Hopkins comptabilise 53 succès dont 32 avant la limite, pour 6 défaites et 2 nuls. Cloud a, lui, subi son premier revers samedi, après 24 victoires, dont 19 avant la limite.

COUPE D'AFRIQUE DES NATIONS DE VOLLEY-BALL (JUNIORS)

La Tunisie conserve son titre

La sélection tunisienne de volley-ball juniors garçons a conservé son titre de championne d'Afrique en battant son homologue égyptienne en finale de la 15^e édition de la coupe d'Afrique des nations de la catégorie par 3 sets à 1 (25-17, 22-25, 25-19, 25-21), samedi soir à Sidi Bouzid (banlieue de Tunis).

La Tunisie, qui a remporté tous ses matches du tournoi, consolide grâce à cette consécration son palmarès avec un neuvième titre après les sacres de 1984, 1990, 1993, 1996, 1998, 2000, 2008 et 2010. En match de classement pour la 3^e place, le Rwanda a battu le Maroc 3 sets à 0 (27-25, 27-25, 25-21). Les quatre demi-finalistes, à savoir la Tunisie, l'Egypte, le Maroc et le Rwanda ont assuré leur qualification pour le championnat du Monde qui aura lieu en Turquie du 22 août au 1^{er} septembre 2013. La sélection algérienne, qui a pris part à cette compétition, a été éliminée dès le premier tour du tournoi.

SAPHIR TAIDER À L'APS

«Je suis fier de jouer pour l'Algérie»

Le néo-international algérien du FC Bologne (Serie A italienne), Saphir Taider, a affiché dimanche sa «fierté d'avoir opté pour l'équipe nationale d'Algérie de football, précisant que beaucoup de choses dont le projet sportif, ont pesé dans son choix.

«C'est un sentiment de joie, de fierté, et surtout d'honneur de jouer pour l'Algérie. En plus du fait que ma mère soit Algérienne. Je tenais de tout cœur faire plaisir à tous mes proches. Mais c'est aussi le projet sportif qui a fini par me convaincre d'opter pour l'Algérie. Le peuple algérien, qui a un engouement énorme pour le football, m'a aussi donné l'envie de prendre cette décision», a affirmé à l'APS Saphir Taider, dans un entretien téléphonique.

Taider (21 ans), qui pouvait également jouer pour la Tunisie ou la France, a été qualifié par la Fédération internationale de football (Fifa) pour jouer au profit de l'Algérie. Il est le second joueur à être qualifié en quelques jours, après le milieu de terrain du FC Grenade (Liga espagnole), Yacine Brahimi. Les deux joueurs sont convoqués pour le match face au Bénin, le 26 mars à Blida (20h30), comptant pour la 3^e journée (G 8) des éliminatoires de la coupe du Monde 2014.

«En donnant mon accord de

jouer pour l'Algérie, je me suis mis entièrement à la disposition du coach. Après c'est le sélectionneur qui a décidé de me retenir dans le groupe pour le match du Bénin, et je suis très content. C'est une fierté supplémentaire pour moi», a-t-il ajouté. Appelé à expliquer les raisons de son choix pour l'Algérie, Taider estime que le discours du sélectionneur national Vahid Halilhodzic, a fini par peser dans son choix. «La venue du coach en Italie m'avait fait énormément plaisir, j'ai senti qu'il m'accordait un intérêt particulier. Ses propos, sa façon de travailler, et surtout son projet sportif, ont fait que mon choix se soit porté sur l'Algérie. Son discours a été convaincant, ça me correspondait parfaitement. Certes, il y a aussi l'aspect sentimental du côté de ma mère. Mon père qui est Tunisiens, est aussi heureux pour moi», a-t-il souligné.

Revenant sur les contacts qu'il avait eus de la part de la Fédération tunisienne, Taider révèle que la Tunisie était «une option supplémentaire» pour lui, mais le cœur a penché pour l'Algérie. «J'ai la chance d'avoir un père Tunisien et une mère Algérienne, par le biais du sport, on peut choisir la sélection de son choix. J'avais discuté avec l'ancien sélectionneur tunisien, Trabelsi, et l'actuel, Maâloul, je leur ai dit que ça m'intéresseraient

dans le sens où la Tunisie était une option supplémentaire, et que j'avais besoin de réfléchir. Il fallait que je sois sûr de mon choix. J'ai entendu les discours des deux côtés, et j'ai opté pour l'Algérie».

«Le match du Bénin est important pour nous»

Plongé désormais dans le bain de l'équipe nationale, Saphir Taider pourra effectuer ses grands débuts avec les Verts le 26 mars face au Bénin, au stade de Mustapha Tchaker de Blida, un rendez-vous très spécial pour le joueur. «Je pense que c'est un match important pour la suite des éliminatoires. C'est à nous de bien nous préparer pour aborder cette rencontre de la meilleure des manières. Une victoire nous relancerait. Je vais me donner à fond tout d'abord dans le stage (début prévu le 20 mars, ndlr), et ensuite sur le terrain si le sélectionneur me donnera une chance», a-t-il martelé.

L'ancien joueur de Grenoble Foot 38 (France), estime que la qualification pour le Mondial est «un objectif collectif», refusant de parler d'objectif personnel.

«Nous sommes à la veille d'échéances importantes, à commencer par le Mondial 2014. Pour moi c'est le groupe qui prime, je n'ai pas d'objectif personnel en



optant pour l'équipe nationale».

Et d'ajouter : «Je suis là pour apprendre. Il y a des joueurs de très grandes qualités, je suis encore jeune et j'aurai tout à prouver. Si le coach me fait confiance, je tâcherai de donner le meilleur de moi-même et surtout mouiller le maillot national», précisant au passage que Sofiane Feghouli (FC Valence) est «un joueur que je connais particulièrement du fait que nous avons été formés au même club (Grenoble, ndlr), et je suis content de le retrouver en sélection». Taider a suivi avec un grand intérêt et quelques «regrets» la dernière sortie de l'équipe nationale en coupe d'Afrique des nations CAN 2013 en Afrique du Sud. «J'ai suivi avec une grande attention les trois matches de l'Algérie. Ce que je re-

tiens c'est le contenu des matches, j'estime que l'équipe avait bien joué, mais a manqué de chance. Il ne faut pas remettre en cause le travail effectué. Le groupe qui était là-bas a beaucoup appris, il faut retenir les choses positives pour repartir sur de bonnes bases». Enfin, et concernant la politique prônée par la Fédération algérienne de football (FAF) de faire appel à des joueurs binational, Taider a salué cette initiative. «Je pense que le président de la Fédération, Mohamed Raouia, est en train de réaliser un grand travail pour le football algérien. C'est un homme passionné. Pour avoir la meilleure équipe nationale possible, il a compris qu'il fallait la renforcer par des joueurs binational qui sont Algériens à 100%», a-t-il conclu.

Publicité

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
WILAYA DE SÉTIF
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
CITÉ BELHOUKI HAMMOU EL MABAOUDE SÉTIF

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° : 569/DJS/2013 NIF N° 4110 29 0000 19 011

a- La Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Sétif lance un avis d'appel d'offres national restreint pour la **RÉALISATION DE L'ÉCLAIRAGE DU STADE DE FOOTBALL DE L'OFFICE DU PARC OMNISPORTS DE LA WILAYA DE SÉTIF (Éclairage nocturne du stade)**

- Les entreprises ou groupement d'entreprises intéressées par le présent appel d'offres possédant un certificat de qualification en cours de validité en **BATIMENT comme activité principale portant le code 341-3911 catégorie III et plus.**

- Les dossiers de soumission sont à retirer auprès de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Sétif sis à Cité Belhouki Hamou El Maâbouda.

Les offres doivent être déposées auprès de la DJS à l'adresse sus-indiquée et doivent être présentées sous une enveloppe principale scellée et ne comportant aucune inscription autres que le numéro, objet de l'appel d'offres, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage et la mention (**soumission à ne pas ouvrir**).

Cette enveloppe abritera deux autres enveloppes scellées.

A- La première offre technique portant l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «techniques et contenant :

1- Déclaration à souscrire, dûment remplie et signée
2- Déclaration de probité, dûment remplie et signée

3- Le cahier des charges, dûment rempli et signé
4- Copie de certificat de qualification et de classification bâtiment comme activité principale portant le code 341-3911 catégorie III et plus

5- Copie du statut de l'entreprise (pour les sociétés)
6- Copie de registre de commerce,

7- Copie de l'attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les personnes morales concernant toutes entreprises : SPA, EURL, SARL, SNC... (de l'année 2011)

8- Mise à jour CNAS-CASNOS-CACOBATH.

9- Extrait de rôle en cours de validité apuré ou avec échéancier.

10- Listes des moyens matériels dûment justifiés par huissier de justice ou rapport d'expertise pour l'année 2012 et les cartes grises du matériel rou-

rant + attestation d'assurance en cours de validité
11- Le nombre d'ouvriers à utiliser pour le projet justifié par CNAS

12- L'encadrement justifié par DAS + Diplôme
13- Casier judiciaire moins de 03 mois (copie originale), du responsable ayant des pouvoirs de signer la soumission.

14- Références professionnelles dûment justifiées (attestation de bonne exécution des 05 dernières années délivrées par le maître de l'ouvrage public).

15- Planning de réalisation.

16- Numéro d'identification fiscale (NIF).

17- Bilans financiers des deux dernières années.

18- Certificat de garantie.

N.B : Les photocopies doivent être légalisées.

B- La seconde offre financière portant l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «financière et contenant :

1- La lettre de soumission dûment remplie et signée

2- BPU dûment rempli et signé

3- Le devis qualificatif et estimatif dûment rempli et signé

Chacune de ces deux enveloppes doit être identifiée en tant que telle.

La date de préparation des offres est fixée à (21 jours) à partir de la 1^{re} parution dans les journaux nationaux ou le BOMPOM.

Les offres seront déposées le dernier jour de la

durée de préparation des offres au secrétariat de la Direction de la Jeunesse et des Sports (08h jusqu'à 14h), au siège de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Sétif, sis : Cité Belhouki Hammou El Maâbouda - Sétif.

- Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des offres techniques et financières au dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à 14h00 l'heure d'ouverture (dépôt des offres de 08h à 14h00)

La validité de l'offre : égale à la durée de la préparation des offres plus (03 mois).

Le maître d'œuvre ouvre le droit à la prorogation de délais du dépôt des offres.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE BOUIRA
DIRECTION DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° 01/2013

N° opération : NK 5.631.6.262.110.10.28 «Aménagement et réhabilitation de 07 CFPA»

La Direction de la Formation Professionnelle de la wilaya de Bouira lance un avis d'appel d'offres national pour la **réalisation des travaux d'aménagement et réhabilitation des projets ci-après :**

Projet : Réfection chauffage central au CFPA Aïn Bessem 2

Projet : Travaux de réfection et extension chauffage central et réhabilitation des logements d'astreinte et éclairage extérieur au CFPA Hafid Senhadri.

Les entreprises qualifiées dans le domaine de réalisation de travaux de bâtiment qualifiées à la catégorie I et plus et intéressées par le présent avis peuvent soumissionner en retirant un ou les deux cahiers des charges contre paiement de 1500,00 DA TTC auprès du bureau d'études VERIF LAB sis à Cité 240 logts BT «M1» local 03 Bouira.

Les cahiers des charges sont constitués de :

1/Offre technique : comportant : Déclaration à souscrire dûment remplie et signée

- Déclaration de probité dûment remplie et signée - (CPS - CCAG - CPC)

dûment remplis et signés à laquelle se

ront jointes les pièces réglementaires et valides mentionnées en page 05 du ca-

hier des charges (offre technique).

2/Offre financière : contenant :

- Soumission dûment remplie et signée

- Bordereaux des prix unitaires remplis et signés

- Devis quantitatifs et estimatifs remplis et signés.

Les deux offres constituant les cahiers des charges doivent être mises séparément par projet, dans deux enveloppes fermées, distinctes portant l'une la mention **«offre technique»** et l'autre **«offre financière»** et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme portant la mention «A ne pas ouvrir»

(Projet) et adressée à Monsieur le Directeur de la Formation Professionnelle de la wilaya de Bouira Cité Draâ El-Bordj - Bouira.

La date de dépôt des offres est fixée au 15^{me} jour calendrier à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMPOM à 10h 00.

Cette date est tacitement reportée au 1^{er} jour ouvrable au cas où elle coïnciderait avec des jours fériés ou repos hebdomadiers légaux (vendredi/samedi).

La séance d'ouverture des plis est publique et aura lieu le jour de dépôt des offres à 11h 00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de 120 jours à compter de la date de dépôt des offres.

CYCLISME

Tour d'Algérie-2013 : le grand départ aujourd'hui à Alger



Le départ du Tour d'Algérie 2013, prévu du 11 au 23 mars, sera donné aujourd'hui (11h00) à partir de la Foire internationale d'Alger (Safex), avec la participation de 107 coureurs représentant 14 pays, sur un parcours total de plus de 900 km.

Ce Tour d'Algérie devait se dérouler à travers 16 wilayas du pays, traversera près de 350 communes, avec la participation de dix-huit équipes dont 12 formations européennes, trois africaines et trois algériennes.

L'Algérie sera représentée par l'équipe nationale olympique et par deux équipes continentales : le GS Pétrolier et le club Sovac. La FAC a inscrit également les Tours de Blida (18-20 mars) et Tipasa (21-23 mars) dans le calendrier de l'UCI, afin de permettre aux athlètes des différentes équipes de glaner un maximum de points au classement UCI-Africa Tour.

Le circuit adopté pour ce tour comprendra une partie des wilayas de l'Est algérien. Les coureurs vont prendre le départ d'Alger vers Bouira, avant de passer par Sétif, Biskra, Batna, Mila et

Constantine. La Fédération algérienne de cyclisme (FAC) s'attend à une réussite de cette troisième édition du tour d'Algérie qui «va prendre cette année une dimension internationale sur le plan organisationnel».

«Le Tour d'Algérie cycliste commence à dépasser le volet purement sportif de l'événement, et devient de plus en plus un moyen pour promouvoir la destination Algérie», a déclaré lors d'une conférence de presse tenue à Alger, le président de la FAC, Rachid Fezouïne.

Pour le président de la FAC, le Tour d'Algérie 2013 sera l'occasion pour donner une nouvelle impulsion au cyclisme national.

«La Fédération algérienne de cyclisme veut apporter, en collaboration avec Nord Sud Organisation (NSO), au plus grand nombre de spectateurs les

moyens de vivre leur passion. Le Tour d'Algérie a commencé par une petite fête avant de devenir un événement que tout le monde attend», a-t-il ajouté.

De son côté, le directeur du TAC-2013, M. Rabah Ouchoua a indiqué que toutes les conditions sont réunies pour la réussite de cet événement.

«Le Tour d'Algérie est un défi qu'il faut réussir avec la contribution de tous les partenaires publics et privés. La caravane de cette année va passer à plus de 600 personnes, ce qui est énorme pour un tel événement», a tenu à préciser M. Rabah Ouchoua.

«A Constantine, deux étapes sont prévues avec un circuit autour des ponts, pour la mise en valeur des atours de la ville de Constantine, qui sera cette année la capitale de cette 3^e édition du Tour d'Algérie».

TOUR D'ALGÉRIE-2013 Liste des équipes engagées

Liste des équipes engagées à la 3^e édition du Tour d'Algérie, prévu du 11 au 23 mars, avec la participation de 107 coureurs représentant 14 pays sur un parcours total de plus de 900 km.

La liste des équipes engagées au Tour d'Algérie 2013 :

- 1-Rietumu-Delfin (République de Lettonie)
- 2-Equipe Team Greens (Malte)
- 3-Continental team-SP Tableware- (Grèce)
- 4-BIKE-AID Elite cycling team (Allemagne)
- 5-Wilton AA-Drink Cycling Team (Pays-Bas)
- 6-Christina Wathes-Onfone (Danemark)
- 7-Refere Cycling Team (Suède)
- 8-Torku Sekerspor (Turquie)
- 9-GS Pétrolier (Algérie)
- 10-Club Sovac (Algérie)
- 11-Equipe nationale olympique (Algérie)
- 12-Equipe NationaleEritrean(Erythrée)
- 13-Equipe NationaleMaroc(Maroc)
- 14-Equipe NationaleTunisie(Tunisie)
- 15-Metaltek Knights (Grande Bretagne)
- 16-Etcetera -Worldofbike (Grèce)
- 17-Team Ukrrostitzer Univega (Allemagne)
- 18-SP tableware (Grèce).

Le tracé du tour

Le tracé du tour d'Algérie 2013, prévu du 11 au 23 mars, avec la participation de 107 coureurs représentant 14 pays sur un parcours total de plus de 900 km est le suivant :

11 mars 2013 : -1^{re} étape : **Alger-Bouira (128 km)**
 12 mars 2013 : -2^e étape : **Sétif-Biskra (209,5km)**
 13 mars 2013 : -3^e étape : **Batna-Sétif (221 km)**
 14 mars 2013 : -4^e étape : **Constantine-Mila-Constantine (209 km)**
 15 mars 2013 : -5^e étape : **Mila-Constantinie (124,4 km)**
 16 mars 2013 : -6^e étape : **La boucle d'Alger : Zeralda-Riad El Feth.**

Tour de Tipasa :
 7th étape: Complexe Mohamed Boudiaf-Hameur El Aïn (124 km)
 8th étape: Complexe Mohamed Boudiaf-Aïn-Benian (123 km en boucle)
 9th étape: Tipasa-arrivée interieur stade 5-Juillet (100 km)

Tour de Blida :
 10th étape: Blida-Chebli (160 km)
 11th étape: Tipasa-Blida (120 km)
 12th étape: Chebli-Chréa (100 km).

CRB 1 JSK 1 : Précieux point pour les Canaris

Ferrah Menad

Le match de la 23^e journée entre le CRB et la JSK s'est achevé sur un score nul d'un but partout. Les Belouizdadi étaient les premiers à ouvrir la marque sur coup franc par l'intermédiaire de Benaldjia à la 28^e minute. Peu avant la pause, Mokdad égalise pour la JSK (37^e). Pour ce qui est des 25 premières minutes du match, l'ensemble des observateurs furent unanimes à dire que le match était loin d'être à la hauteur. Aucune des deux formations n'est parvenue à imposer son jeu. Il n'y a qu'à voir le nombre d'occasions enregistré pour en avoir la certitude. En effet, une seule occasion de chaque côté. Et c'est les Rouge et Blanc du CRB qui se sont montré les plus entrepreneurs à la première minute de jeu, suite à

un coup franc de l'ex-Usmiste, Benaldjia. Parfaitement bien tiré, le ballon est passé à quelques millimètres au-dessus de la barre transversale du portier Maliki Asselah. Par la suite, le jeu est resté concentré au milieu du terrain. Toutefois, ce qu'on a pu constater, c'est que les joueurs des deux camps se sont livrés un duel très rude au milieu du terrain. Plusieurs balles ont été disputées près du rond central. Il a fallu attendre la 21^e pour assister à la première menace côté kabyle, par le biais de Chalali qui a tenté un tir à l'entrée de la surface, mais son ballon est passé juste à côté. En seconde période, les locaux se montrent plus entreprenants en se créant plus de 3 occasions en l'espace de 30 minutes. Et c'est le buteur Benaldjia qui a tenté une nouvelle occasion à la 52^e, suite à un tir bien capté par Asselah. A la 74^e, on a assisté à une

belle combinaison entre Rebih et Slimani, mais ce dernier n'a pu enchaîner, puisque son ballon est passé à côté. À la 81^e, Rebih a tenté une nouvelle fois sa chance, mais cette fois, Asselah a été à l'œuvre toute sa classe pour arrêter le tir de l'attaquant oranais. Du côté kabyle, l'entraîneur Nasser Sandjak a effectué deux changements qui n'ont malheureusement rien apporté au comportement offensif, puisque ses joueurs étaient quasiment absents lors de cette seconde manche. Aucune des deux équipes n'est parvenue à reprendre l'avantage. Le score en reste là jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre.

Sandjak : «Maintenant, je veux les 3 points face au CSC !»

À la fin du match contre le CRB, le premier responsable du staff technique, Nasser

CHAMPIONNAT DE LIGUE 1

La 24^e journée fixée aux 12, 19 et 22 mars

La 24^e journée du championnat professionnel de Ligue 1 de football, aura lieu, principalement, le mardi 19 mars, en raison de la participation des clubs algériens aux compétitions africaines (Ligue des champions et Coupe de la CAF), a indiqué hier, la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

Toutefois, la rencontre ES Sétif- USM Bel-Abbès a été avancée au mardi 12 mars, afin de permettre au champion d'Algérie en titre de se déplacer au Burkina Faso pour y affronter le club burkinabé ASFA Yennenga, prévu samedi prochain.

L'autre représentant algérien en Ligue des Champions, la JSM Béjaïa affrontera le week-end prochain à Béjaïa, son homologue ghanéen, Asanté Kotoko. En revanche, le match WA Tlemcen-USM Alger a été décalé au vendredi 22 mars à partir de 15h00. L'USMA est engagée, en effet, dans les deux compétitions arabe et africaine. En Coupe de l'UAFA, les Rouge et Noir sont opposés au club égyptien d'Al-Ismaïly, aller: le 12 mars à Alger, retour: 2 ou 3 avril en Egypte. En Coupe de la CAF, l'USMA évoluera également le week-end à Alger face aux Camerounais de Panthère Ndé. Le match retour est programmé au Cameroun entre le 5 et le 7 avril.

Programme de la 24^e journée:
Mardi 12 mars (18h00)

Sétif : ES Sétif - USM Bel-Abbès

Mardi 19 mars (18h00) :

B.B Arréridj :
 CABB Arréridj - JSM Béjaïa

El-Eulma :
 MC El-Eulma - CR Belouizdad

Tizi-Ouzou :
 JS Kabylie - CS Constantine

El-Harrach :

USM Harrach - JS Saoura

Batna :

CA Batna -ASO Chlef
 Alger (5-Juillet) : MC Alger - MC Oran

Vendredi 22 Mars (18h00)

WA Tlemcen - USM Alger.

Sandjak, est revenu sur le nul de son équipe face au Chabab. En gros, le coach estime que son équipe vient de réaliser un bon résultat, en prévision de la prochaine sortie à Tizi. Par la suite, Sandjak n'a pas caché sa satisfaction quant au retour de Sedkaoui dans le milieu de terrain, en attendant celui de Maroc dans les prochains jours.

«Chaque équipe a eu sa mi-temps»

«Chaque équipe a eu sa mi-temps. On a encaissé un premier but, mais ce qui m'a le plus réjoui, c'est qu'on a réussi à marquer dans un moment idéal. En gros, je suis satisfait de ce nul, car j'estime que c'est un bon point de pris. Ce résultat nous permettra de bien nous préparer pour la prochaine rencontre. Maintenant, il faudra revoir certaines choses dans l'équipe pour améliorer notre jeu.»

MODRIC

A LE SOUTIEN D'UN COMPATRIOTE

Si Luka Modric a inscrit un but déterminant en Ligue des Champions contre Manchester United, le milieu de terrain croate n'a pas encore totalement convaincu José Mourinho de lui faire plus souvent confiance. Titularisé à 14 reprises depuis le début de saison en Liga, l'ancien footballeur

de Tottenham, arrivé l'été dernier en Espagne pour 35 millions d'euros, a un temps de jeu important, mais peut-être pas totalement à la hauteur de ses espoirs. Interrogé par le quotidien espagnol *As* sur sa situation, Davor Suker, illustre international croate, fait confiance au joueur de 27

ans : «C'est un grand joueur, avec un grand avenir. Il faut lui donner du temps et être patient avec lui. Il va donner plus.»



Casillas pas sûr de retrouver sa place

En l'absence de Iker Casillas, Diego López offre de très belles performances. L'entraîneur adjoint du Real Madrid, qu'est Aitor Karanka, a d'ailleurs déclaré que le capitaine ne sera pas forcément titulaire à son retour de blessure. Extrait.

«Nous voulons que Iker nous rejoigne au plus vite et qu'il soit au meilleur de sa forme. Alors, on alignera le meilleur. En deux ans et demi, on a montré ici qu'on ne joue pas grâce à son statut, mais grâce à son niveau.»

Le Real a un plan pour Edinson Cavani



En proie à de grosses difficultés au poste d'avant-centre où ni Karim Benzema ni Gonzalo Higuaín n'ont été capables d'éradiquer la concurrence, le Real Madrid a fait de l'arrivée d'un nouvel attaquant sa priorité pour le prochain mercato. Et selon le quotidien espagnol *El Mundo Deportivo*, le club madrilène aurait jeté son dévolu sur le goleador uruguayen de

Naples, Edinson Cavani. Problème ? Le club italien réclame la modique somme de 68 millions d'euros pour laisser partir son attaquant de 26 ans. Une somme astronomique que le président madrilène Florentino Pérez ne semble pas enclin à débourser, du moins pas totalement...



CR7 enflamme les ventes de maillots

Le numéro 7 du Real Madrid est, bien sûr, le maillot le plus demandé dans les boutiques officielles et il faudrait remonter à l'époque de Zidane et Beckham pour trouver des chiffres de ventes similaires. Un comparatif plutôt flatteur. Beckham est connu pour avoir généré 1 million de ventes de maillots lors de sa première saison au Real Madrid. Mais le club madrilène n'est pas le seul acteur qui peut se frotter les mains, aujourd'hui, de la «Cristianoronaldomania»...



SOUK AHRAS
Deux pièces archéologiques récupérées par des gendarmes à Heddada

Deux pièces archéologiques de «grande valeur» destinées à la contrebande ont été récupérées en fin de semaine écoulée dans la commune de Heddada (42 km à l'est de Souk Ahras), a-t-on appris hier auprès de la Gendarmerie nationale de la wilaya. Il s'agit d'une jarre et d'une statuette en argent, selon la même source qui a fait état de la saisie du véhicule où étaient dissimulées ces pièces et à bord duquel se trouvaient quatre individus.

Ces derniers, âgés entre 18 et 22 ans, seront présentés devant la justice pour «trafic de biens archéologiques», « détournement de biens publics » et « association de malfaiteurs », a-t-on ajouté au groupement de wilaya de la Gendarmerie nationale. Dans la wilaya voisine d'Oum El Bouaghi, les éléments de la première Sûreté urbaine de Tébessa avaient, rappelle-t-on, récupéré il y a quelques jours, dans le cadre d'une procédure d'extension de la compétence territoriale, une statuette en bronze datant de l'époque romaine et qui devait être exportée frauduleusement vers l'Europe via la Tunisie.

CONSTANTINE
Des recherches intensives pour retrouver deux enfants signalés disparus à Ali Mendjeli

Les recherches se poursuivent de manière intensive pour retrouver deux enfants signalés disparus depuis samedi après-midi à la nouvelle ville Ali Mendjeli (Constantine), a indiqué hier la sûreté de wilaya. Les éléments de la Sûreté de wilaya et ceux des sûretés urbaines de plusieurs arrondissements, ainsi que les éléments de la brigade de Gendarmerie nationale d'Ali-Mendjeli, appuyés par le Groupe d'intervention rapide (GIR), ont été déployés samedi dans la nuit et durant toute la journée de dimanche, dans plusieurs secteurs de Ali Mendjeli. Les enfants, deux garçons de 9 et de 10 ans, jouaient à proximité de l'immeuble où ils résident, à l'unité de voisinage (UV) n° 19 lorsque leurs camarades les ont perdus de vue aux alentours de 16 heures. Vers 18 heures, les parents des enfants disparus ont prévenu la police. Les portraits des enfants ont été placardés hier après-midi en plusieurs points de la nouvelle ville Ali Mendjeli.

ALGERIE-SAHARA OCCIDENTAL

Lancement en mai d'une caravane humanitaire au profit des réfugiés sahraouis à Tindouf

Une caravane humanitaire de solidarité avec le peuple sahraoui se rendra aux camps des réfugiés sahraouis à Tindouf en mai prochain, a annoncé hier à Alger le président de la Commission nationale algérienne de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS), M. Mahrez Lamari.

« Nous allons organiser, en mai prochain, une caravane humanitaire, qui démaradera de toutes les wilayas du pays, pour acheminer des produits alimentaires, médicaux et autres produits nécessaires pour les besoins quotidiens des réfugiés sahraouis », a

précisé M. Lamari lors d'une rencontre organisée à cette occasion. Initier conjointement par le CNASPS et le Croissant-Rouge algérien (CRA), cette caravane est placée sous le slogan « Solidarité avec le peuple sahraoui pour une vie décente et digne ». Elle arrivera dans les camps de réfugiés de Tindouf « entre le 10 et le 20 mai prochain, coïncidant avec la célébration du 40^e anniversaire de la création du Front Polisario et le déclenchement de la lutte armée du peuple sahraoui », a indiqué le président du CNASPS. Il s'agit de répondre à l'appel « pressant » du Croissant-Rouge sahraoui, qui fait face, a-t-il souligné, à

la situation humanitaire « catastrophique » que traversent les réfugiés sahraouis. Cette opération constitue également « un message clair du soutien de l'Algérie au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, son attachement à la légalité internationale, aux droits humanitaires et aux valeurs nobles de l'humanité », a souligné M. Lamari.

Le message porte aussi sur « le refus de toute forme d'exploitation et de colonialisme, et la dénonciation des violations des droits de l'homme perpétrées par l'occupation marocaine dans les territoires sahraouis occupés

et le pillage des richesses de ce pays », a-t-il poursuivi. Le président du CNASPS a indiqué, en outre, que cette opération sera une occasion d'avoir une « pensée particulière » aux 24 prisonniers politiques, jugés récemment par un tribunal militaire marocain et à tous les militants sahraouis qui croupissent dans les geôles marocaines. De son côté, le président du Croissant-Rouge algérien (CRA), M. Hadj Hamou Benzeugir, a appelé à la « diversification des produits collectés » lors de l'opération, faisant partie de la disponibilité du CRA à apporter sa contribution pour alléger les souffrances

ONU-MAROC-DROITS DE L'HOMME

Des centaines de migrants clandestins abandonnés par les autorités marocaines près d'Oujda

Des centaines de migrants subsahariens auraient été « abandonnés sans assistance » par les autorités marocaines près d'Oujda (frontières algéro-marocaines), a indiqué le rapporteur spécial sur la torture et les traitements cruels, inhumains et dégradants, M. Juan E. Mendez, dans un rapport publié récemment. « Des centaines de migrants auraient été abandonnés sans assistance dans « le no man's land », généralement près d'Oujda », a souligné ce rapporteur spécial des Nations unies dans un document rendu public le 28 février dernier. Le

rapporteur a, dans ce contexte, évoqué des informations faisant état « des violences physiques et sexuelles systématiques » que les services de sécurité marocains font subir aux migrants clandestins qui tentaient de rejoindre l'Europe via le nord du Maroc.

Selon M. Mendez, les suspects dans des affaires de terrorisme ou de menace à l'ordre national « ne sont généralement pas officiellement enregistrés » et se retrouvent « enfermés pendant plusieurs semaines sans être présentés devant un juge ».

FINANCES

DG du Trésor : « Il n'y a pas de caisses noires » en Algérie

Le directeur général du Trésor public, M. Hadj Baba Ami, a assuré hier à Alger que toutes les dépenses de l'Etat étaient budgétisées et qu'il n'y avait « pas de caisses noires » en Algérie.

Interrogé par des journalistes sur la gestion des Comptes d'affectation spéciale (CAS), qualifiée « d'opaque » par certains médias, M. Baba Ami a assuré que « tout est budgétisé en Algérie » et qu'« il n'y a pas de caisses noires ». Seulement, il y a des dépenses qui sont exécutées dans l'année et d'autre

partenariat entre deux instituts de formation financière, est revenu sur le progrès réalisés par l'Algérie en matière de systèmes modernes de paiement, assurant que toutes les banques activant en Algérie doivent disposer d'un système d'information « intégré et cohérent » d'ici un an et demi au

maximum. De son côté, le Fonds de régulation des recettes (FRR), créé en 2000 pour couvrir partiellement le déficit budgétaire et la dette extérieure, a accumulé plus de 5.600 milliards DA (plus de 75 milliards de dollars) à fin 2012, a indiqué M. Baba Ami.

« En dehors de l'année 2009, où les avoirs du FRR ont baissé en raison de la chute des prix du pétrole, le fonds engrange en moyenne 500 milliards DA/an depuis 2000 », a déclaré M. Baba Ami à des journalistes. Quant à la dette publique extérieure,

elle s'est établie à 402 millions de dollars à fin 2012, selon lui. Le solde global du Trésor affichait un déficit de près de 2.300 milliards DA à fin novembre 2012, un déficit que M. Baba Ami impute notamment aux « défauts de fonctionnement auxquelles a fait face le Trésor en 2012 ».

Interrogé sur le déficit budgétaire effectif de 2012, il a souligné que ce déficit « n'est pas une notion importante car c'est le solde global du Trésor qui reflète les flux réels des montants entrants et sortants ».

ANP - TAMANRASSET

Journées d'information sur le centre d'instruction de l'infanterie d'In-M'guem

Des journées d'information sur le centre d'instruction de l'infanterie d'In-M'guem ont été ouvertes hier au centre d'information territorial de la VI^e région militaire (RM) à Tamanrasset. Cette manifestation vise à permettre aux jeunes de s'informer des spécialités et types de formation dispensées par le centre et des conditions d'accès à cet établissement. Des explications sont aussi fournies, dans le cadre de l'exposition, aux visiteurs sur la vie des élèves du centre, mais aussi sur les différentes activités culturelles, sportives et récréatives qui y sont offertes. Ouvrant cette manifestation au nom du général major commandant de VI^e RM, le

responsable du bureau des opérations de l'état-major de la VI^e RM, le colonel Aït Tayeb Hanafi, a situé ces journées dans le cadre du plan de communication arrêté par le ministère de la Défense nationale, basé sur la communication de proximité et le rapprochement de l'institution militaire du citoyen, en leur permettant de s'informer des missions des structures de formation militaires.

Créé en 1978, le centre d'In-M'guem, chargé de la formation de base des éléments du corps de l'infanterie, dispense une formation de qualité assurée par un encadrement de haut niveau avec un support pédagogique moderne, a souligné

cet officier supérieur.

Le lieutenant-colonel Gharbi Lamine, directeur régional de la communication, de l'information et de l'orientation à la VI^e RM a annoncé, de son côté, l'organisation, en avril et mai prochains, d'autres manifestations d'information sur les opportunités de formation au niveau d'autres écoles militaires.

Devant s'étaler sur cinq jours, cette manifestation d'information a drainé, dès son ouverture, de nombreux visiteurs, notamment des jeunes venus s'enquérir des conditions d'accès au centre d'instruction de l'infanterie d'In-M'guem.